

INTRODUCTION	1
<b>PARTIE I : CONCEPTS GENERAUX</b>	
<u>Chapitre I</u> : Généralités sur la banque	2
A- Définition de la banque	2
B- Historique de l'activité bancaire dans le monde	2
C- Les types de banques	4
<u>Chapitre II</u> : Rôle des banques dans l'économie	7
A- En économie de marché	8
B- En économie de subsistance	10
<u>Chapitre III</u> : Les systèmes bancaires des pays développés	12
A- Le système bancaire français	12
B- Le système bancaire britannique	14
<b>PARTIE II : LE SECTEUR BANCAIRE A MADAGASCAR</b>	
<u>Chapitre I</u> : L'économie de Madagascar	16
A- Aperçu général	16
B- Les dépôts	18
C- Les crédits	22
<u>Chapitre II</u> : Le système bancaire malgache	26
A- Historique des banques à Madagascar	26
B- Analyse de la situation et évolutions	28
C- Evolutions actuelles	31
<u>Chapitre III</u> : Le Millenium Challenge Account (MCA)	33
A- Origine et description du MCA	33
B- Objectifs du MCA	35
C- MCA à Madagascar	35
<b>PARTIE III : BANCARISATION A MADAGASCAR</b>	
<u>Chapitre I</u> : Etudes de cas	38
A- La « Grameen Bank » en Bangladesh	38
B- La Kafo-Jiginew en Mali Sud	40
C- L'Afrique du Sud : les clés du développement	42

<u>Chapitre II</u> : Points positifs	45
A- Grameen Bank	45
B- Kafo Jiginew	46
C- Afrique du Sud	48
<u>Chapitre III</u> : Vers une économie de marché à travers les banques	50
A- Au niveau des pouvoirs publics	53
B- Au niveau du système financier et bancaire	55
C- Recommandations	58
CONCLUSION	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	

## **INTRODUCTION :**

L'objet de cette étude est d'essayer de trouver des méthodes, afin d'arriver à la « bancarisation de la population malgache ». Pour ce faire, on va diviser le document en trois grandes parties.

Tout d'abord, on va voir en première partie, les généralités sur les banques dans le monde en faisant un aperçu global de ce qu'elle est, de son histoire et de ses formes. De même, nous allons étudier la place qu'elle occupe tant dans l'économie de subsistance que dans l'économie de marché. Et pour terminer cette première partie, nous verrons comment fonctionnent et évoluent les systèmes bancaires des pays développés tels que la France et l'Angleterre.

Ensuite, dans une deuxième partie, l'on se doit de parler du système bancaire malgache dans l'économie de Madagascar en décrivant les structures des épargnes et des crédits bancaires depuis quelques années. On fera aussi un aperçu du secteur bancaire à Madagascar pour savoir quelles sont ses forces et ses faiblesses et comment a-t-elle évolué dans le temps. On achèvera la deuxième partie par la présentation d'un moyen de financement appelé Millenium Challenge Account à Madagascar. Ce financement fait partie des principales perspectives de développement économique malgache.

Enfin, on terminera les études par la troisième partie qui est le sujet en question : la bancarisation à Madagascar. A travers cette partie, on effectuera des études de cas de pays qui ont également eu des problèmes d'ordre financiers mais qui ont pu s'en sortir à partir d'institutions financières diversifiées. C'est le cas du Bangladesh avec la « Grameen Bank » réputée dans le monde comme la première banque des pauvres ; c'est aussi celui du Mali Sud par le biais d'une institution de microfinance appelée « Kafo Jiginew » et c'est le cas bien connu de développement économique de l'Afrique du Sud par les réformes du système financier. On va tirer les points positifs de leurs expériences pour savoir comment peut-on arriver à la transition de Madagascar vers l'économie de marché à travers le système bancaire et les transformations à prévoir pour y parvenir. On terminera avec les recommandations pour l'avenir du système

bancaire malgache dans le but d'élever le taux de couverture c'est à dire la façon dont on peut bancariser la population malgache.

## **Chapitre I : GENERALITES SUR LA BANQUE**

Pour mieux comprendre le sujet, il est supposé nécessaire d'avoir une connaissance généralisée de ce que c'est une banque.

### **A- Définition :**

« Sont considérées comme Banques les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte, en opérations d'escompte, en opérations de crédits ou en opérations financières. »<sup>1</sup>

Donc quatre éléments essentiels font de la banque une Banque :

- fonds reçus du public (sous forme de dépôts ou autrement) ;
- fonds réemployés en opérations d'escompte, de crédit ou en opération financière ;
- fonds réemployés sous la propre responsabilité de la banque ;
- il s'agit d'une profession habituelle (et non d'un acte isolé).

Par conséquent, le banquier est celui qui pratique le commerce de l'argent et sert d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux inemployés (ou épargnants) et les utilisateurs de ces capitaux (commerçants, industriels, etc...). Il rend également de nombreux services à la clientèle (opérations de caisse, opérations sur valeurs immobilières, location de coffres, etc...). Sa rémunération est constituée par les intérêts (pour les sommes prêtées) et par les commissions (pour les services rendus).

### **B- Historique de l'activité bancaire :**

Historiquement, l'activité bancaire existe déjà depuis l'Antiquité et n'a cessé d'évoluer jusqu'à nos jours.

#### **L'Antiquité :**

A cette époque, les temples sont les premiers centres bancaires connus (Delphes - Ephise). Dès le IV<sup>ème</sup> Siècle avant Jésus-Christ, on trouve cependant les « trapézistes » qui sont les banquiers laïcs en Grèce.

---

<sup>1</sup> Donnée par l'article 1 de la loi du 13 Juin 1941

A Rome, les banques sont apparues assez tardivement ou plus précisément au II<sup>ème</sup> Siècle avant Jésus-Christ.

Sous la République, l'activité bancaire est le monopole de catégories de citoyens, les Chevaliers ou Publicains, tenaient des livres de caisse et établissaient des relevés de compte.

#### Le Moyen Age :

Après une période de stagnation causée par les invasions barbares, la disparition du grand commerce et la prohibition du prêt à intérêt, l'activité bancaire reprend au XI<sup>ème</sup> Siècle avec la renaissance du commerce. Les grandes opérations financières sont pratiquées par les juifs, les templiers (qui sont les créateurs des arbitrages de change et de la comptabilité à double partie) et également par les Lombards.

Les grandes foires (Champagne - Lyon) développent des mouvements de fonds, mais l'insécurité du transport donne naissance à la « lettre de paiement » qui permet le transfert effectif de numéraire.

#### De la Renaissance au XVIII<sup>ème</sup> Siècle :

Le développement des échanges à la Renaissance donne une impulsion considérable à la banque. C'est l'époque des grands banquiers (Médicis – Fugger). On voit apparaître la lettre de change et la technique de l'escompte. On assiste à la création de véritables établissements bancaires à Milan, Venise et notamment Gênes. Une profonde transformation part de l'Angleterre au XVII<sup>ème</sup> Siècle. En effet, les orfèvres et les banquiers de Londres commencent à accepter les dépôts à vue, ce qui entraîne l'usage des chèques (vers 1670).

#### Au XIX<sup>ème</sup> siècle :

Les structures bancaires connaissent une double évolution car :

- d'une part, le développement industriel et le développement commercial ainsi que l'apparition des grandes sociétés rendent nécessaire la création de banques puissantes ;
- d'autre part, le privilège de l'émission de billets de banque, remplaçant petit à petit la monnaie métallique, est retiré aux banques privées au profit des banques d'émission.

#### L'Epoque contemporaine :

Pour les banques contemporaines, la profession est réglementée par les lois de 1941 complétées par celles de 1945.

Nul n'est autorisé à pratiquer le commerce de banque s'il n'est pas inscrit sur une liste dressée par le Conseil National du Crédit (CNC). Ce dernier, avec la Commission de Contrôle des Banques (CCB) et l'Association Professionnelle des Banques (APB) constituent les trois organismes de contrôle du système bancaire. (Réf.)

Afin de mieux comprendre ce qu'est vraiment une banque, il est important de savoir qu'elles ne sont pas toutes uniformes mais différentes selon les activités qu'elles exercent.

### **C- Types de banques :**

Les banques contemporaines sont d'une manière générale, classées en trois grandes catégories : les banques de dépôts, les banques d'affaires et les banques de développement.

#### Les banques de dépôts :

Ces banques sont aussi les banques commerciales en France, aux USA, et des Clearing Bank en Grande Bretagne.

Les banques de dépôts reçoivent principalement des dépôts à vue et subsidiairement des dépôts à terme. Pour démarrer solvables, elles respectent généralement dans leurs opérations l'emploi des ressources en crédit à court terme et la division des risques c'est-à-dire les répartitions des engagements dans un nombre suffisamment élevé d'opérations se rapportant elles-mêmes à des branches et à des régions diversifiées.

Les banques de dépôts assurent un certain nombre de services parmi lesquels il y a :

- le paiement des chèques
- la domiciliation des quittances
- l'exécution de transferts de fonds ou virements
- l'encaissement de chèques et d'effets de commerce ainsi que leur domiciliation
- la garde des titres et l'encaissement des coupons correspondants
- les placements des emprunts publics
- la participation aux modifications des capitaux des sociétés
- le paiement des coupons au guichet
- la délivrance de devises
- la location de coffres
- l'exécution de toutes les opérations avec l'étranger dans le cadre de la réglementation des changes.

Elles utilisent quatre principaux types de techniques de crédit qui sont le crédit en compte, l'escompte, le crédit sur gage et le crédit par signature. Et parmi les crédits octroyés figurent :

- l'escompte des effets de commerce et des bons du Trésor
- les facilités de caisse et les découverts
- les avances sur marchés publics
- les avances sur marchandises et l'escompte de warrant
- les cautions de toutes sortes
- les crédits documentaires
- les crédits à court, moyen et long terme
- les avances sur titres
- les prêts personnels aux particuliers

### Les banques d'affaires :

Suite à la crise de 1929-1933 qui était une grave crise boursière et bancaire, les Etats ont été amenés à décréter la séparation entre les opérations de dépôts et celles des émissions de titres. Sur le plan fonctionnel, on doit distinguer deux sortes d'activités bancaires telles ; la circulation du capital et la création de facilité monétaire, dont les services et les opérations essentielles des banques de dépôts constituent les supports techniques, assurent la circulation du produit social et permettent aux entreprises de ne pas interrompre le cycle de leur capital. Le financement de l'accumulation du capital, et notamment des dépenses en capital fixe ; requiert par contre d'autres types de ressources. Techniquement, ces derniers proviennent de deux sources : l'émission d'actions et l'autofinancement, et les emprunts qui prennent la forme d'émission d'obligation ou de crédits à moyen et long terme contracté auprès des banques ou d'institutions de crédits spécialisées. Et justement, les banques d'affaires représentent les principales institutions concernées par cette seconde catégorie de financement.

Il faut noter que les banques de dépôts et les banques d'affaires représentent deux catégories relativement distinctes d'institutions d'après la crise de 1929 et 1933. La plupart des Etats ont pris des mesures législatives tendant à interdire aux banques commerciales une fraction trop importante de leurs capitaux propres dans les prises de participation. Actuellement, cette distinction tend à s'estomper. De ce fait, les banques d'affaires exécutent en général toutes les opérations des banques de dépôts, mais ne peuvent engager dans les entreprises, des fonds à moins de deux ans. En Grande Bretagne, les banques d'affaires sont connues sous l'appellation de merchant bank. Ces banques assument un rôle important dans les opérations d'émission de titres intermédiaires, comme garant ou comme agent

fiduciaire. Elles sont non moins actives sur le marché monétaire car elles donnent couramment leur acceptation aux effets tirés par leur correspondant. Elles escomptent les effets ou en garantissent l'escompte auprès d'autres banques.

En quelque sorte, on pourrait dire que les banques d'affaires animent les marchés financiers.

*Les banques de développement :*

Elles travaillent avec les ressources de l'Etat et pour son compte dans le financement des opérations de développement, inscrites généralement dans un Plan et dans l'exécution desquelles la rentabilité financière est faible, sinon nulle, et les risques plus ou moins élevés. Actuellement, les banques de développement disparaissent progressivement.

Les banques sont donc des institutions non négligeables pour n'importe quel pays. De ce fait, l'on se doit d'examiner la place qu'elles occupent au niveau de deux catégories d'économie pouvant exister dans le monde.

## **Chapitre II : LE ROLE DES BANQUES DANS L'ECONOMIE**

Le rôle des banques a beaucoup varié suivant les différents événements qui se sont succédés depuis leur apparition dans le monde jusqu'à nos jours. Mais en général, son principal rôle c'est de mobiliser les ressources financières, de constituer des dépôts avec ces ressources et de les utiliser après pour l'octroie de crédits. La banque est donc l'intermédiaire entre les épargnants et les prêteurs d'argent.

Au début de leur existence, les banques appartenait à des catégories de gens qui ont une bonne place au niveau de la société ainsi que de gros capitaux à utiliser. Elles étaient des institutions privées à la recherche de profit pour leurs propriétaires. Leur rôle était en principe celui de l'émission d'argent, elles octroyaient en même temps des crédits à court et moyen terme pour l'Etat dans le but de financer des activités publiques et pour les particuliers qu'elles jugent solvables.

Avec la nationalisation, les banques sont devenues en partie des propriétés d'Etat c'est à dire des institutions publiques ou semi-publiques. Leur rôle dépendait non seulement du système financier – c'est à dire l'ensemble des organismes bancaires, des marchés de capitaux et des instruments de financement industriel – mais également de la politique mise en œuvre par les dirigeants des banques, de la politique économique et financière du gouvernement, ou des deux.

Cette nationalisation s'est manifestée différemment selon les pays, il peut s'agir tantôt de l'expropriation des banques privées qui passent sous contrôle étatique ; tantôt de la contrainte des banques étrangères de se constituer en société de droit interne dans le pays d'accueil.

A cette époque, on attribuait aux banques la tâche d'aide au développement des pays par le financement des projets et la création d'entreprises, par l'exploitation des ressources financières disponibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays, puisqu'elles sont les agents financiers du secteur public. La nationalisation des banques était un des facteurs qui ont contribué au développement économiques d'un certain nombre de pays ; malheureusement, d'autres pays n'ont pas pu en profiter.

Depuis quelques années, tous les pays ont commencé le processus de privatisation qui est indispensable pour le développement des pays et qui est l'un des meilleurs moyens d'épanouissement des systèmes bancaires en assurant plus de dynamisme aux banques et plus de concurrence. D'où le rôle des banques de mobiliser l'épargne,

d'accorder des prêts à court, moyen et long terme, et de rechercher le maximum de profit. En effet, étant donné que la banque est un acteur économique (rationnel) comme tout autre, son but c'est de trouver ce maximum de profit dans la limite du possible avec les biens et services qu'elle produit.

De nos jours, le rôle des banques dans une économie donnée dépend fortement du degré d'industrialisation et de développement d'un pays. En fait, il y a dans le monde d'aujourd'hui, d'un côté les pays industrialisés où domine l'économie de marché et de l'autre côté les pays en voie de développement (PVD) où c'est l'économie de subsistance qui persiste.

### **A- En économie de marché :**

« L'économie de marché désigne les systèmes économiques où les prix et les quantités produites dépendent pour l'essentiel de la confrontation des offres et demandes. Pour que le marché régule la vie économique, il faut préalablement, à travers un processus historique, que le marché soit développé et qu'un ensemble d'institutions (droit de propriété, droit des sociétés, système bancaire,...) se soit mis en place. C'est ce processus que l'on qualifie d'« institutionnalisation du marché ».<sup>2</sup> Autrement dit c'est le rôle central du marché dans l'orientation de la vie économique.

Vu que dans ces pays développés, c'est le marché qui est au centre des activités économiques et financières, les banques n'ont aucune difficulté à assumer leur rôle d'intermédiation financière ; il leur est facile de mobiliser l'épargne et d'octroyer des crédits même avec un taux assez élevé. Puisque :

- d'une part, l'ensemble de la population des pays développés dispose d'un haut niveau de revenu qui leur permet d'épargner car le revenu n'est pas totalement dépensé. Autrement dit, il y a un surplus de revenu non dépensé même si on sait qu'il font habituellement de grosses dépenses de consommation, de santé, d'éducation, de logement et pour le bien être social. Ce surplus, les ménages le déposent le plus souvent en banque parce qu'ils savent que leur argent peut être en sécurité dans les institutions de dépôts. De plus, les dépôts bancaires sont une actualité connue de tous chez eux. La population des pays industrialisés vivent,

---

<sup>2</sup> D'après dictionnaire des sciences économiques et sociales.

travaillent et produisent donc pour le marché, leur revenu est assez suffisant pour leur permettre de se procurer tous les biens et services quotidiens dont ils ont besoin et même plus.

- d'autre part, la situation économique et financière de ces pays à économie de marché est stable, ce qui donne des orientations sur les possibilités d'investissement aux investisseurs et une certaine confiance à l'environnement économique et à la rentabilité de ces pays. Ce qui fait que les acteurs économiques font des crédits bancaires à moyen et long terme pour couvrir leurs coûts d'investissement.

Ces deux situations montrent les opportunités pour les banques des pays industrialisés de mener à bien leur rôle et leurs activités. D'ailleurs, avec la diffusion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), et l'intensification de la concurrence ; les banques offrent des services et des produits de plus en plus modernisés à la clientèle ainsi que les informations qui lui sont nécessaires. De plus, l'existence des marchés de capitaux dans ces pays réduit les soucis de déstabilisation des banques car ces marchés protègent contre les risques, surtout ceux des changements des prix au comptant indésirables et dispendieux. Un rôle supplémentaire leur est attribué en étant les acteurs de ces marchés de capitaux.

Un atout de ces pays aussi, c'est que les banques sont beaucoup plus rassurées de la solvabilité de leurs clients sinon, ils ont des garanties auprès des clients qui ne risquent pas de leur faire défaut. En tout, dans les pays industrialisés, il y a satisfaction tant du côté des banquiers que celui de leurs clients, ce qui favorise encore plus le développement économique de ces pays.

Si tel est le cas dans les pays développés, voyons maintenant quel est le rôle tenu par les banques dans les pays sous développés.

### **B- En économie de subsistance :**

Dans les pays en développement, ce n'est pas la même réalité qu'on voit. En effet, les éléments nécessaires manquaient : capitaux, informations sur les possibilités d'investissement et entrepreneurs locaux ayant des compétences techniques et directoriales voulues dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture.

Le système bancaire qui ne peut offrir que des prêts à court terme, s'attache à soutenir le secteur des échanges, qui apparaît comme un investissement rentable et

relativement sûr. Ceci implique qu'il n'y a que de petits investissements qui ne sont même pas rentables ni pour l'investisseur, ni pour le pays ; les investissements propices au développement sont rares.

Premièrement, l'existence de l'économie de subsistance signifie qu'il est difficile pour les banques des pays en voie de développement de mobiliser les ressources en raison du faible revenu perçu par la population qui est en majorité de petits opérateurs économiques (agriculteurs, commerçants ambulants, petites entreprises informelles, etc...). Le niveau de la production et celui du revenu qui sont insuffisants pour assurer leur survie car presque la totalité du revenu est affectée aux dépenses de consommation. De toute évidence, lorsque le revenu est à peine suffisant pour couvrir les besoins essentiels, il y a peu d'épargne et peu de formation du capital.

Sachons que le principal problème auquel se heurte la mobilisation des ressources dans les pays en développement est le bas niveau de revenu. Or, dans la plupart des pays en développement, le niveau de vie est bas et la capacité d'épargner très inférieure à ce qu'elle est dans les pays riches. Les pays en voie de développement doivent donc commencer par accroître leur capacité d'épargner. Il leur faut pour cela relever les niveaux de vie et les taux de croissance par une meilleure utilisation des terres et de la main d'œuvre. Tant que dans ces pays, le niveau des revenus ne sera pas assez élevé pour pourvoir à la fois à la consommation et à l'épargne, la capacité d'économiser y restera inexistante.

Etant sous développés, ces pays cherchent les moyens efficaces de se développer de plusieurs manières. Actuellement, les objectifs des pays en développement, c'est de mobiliser l'épargne locale et d'élargir les opportunités d'investissement. Le rôle des banques doit donc être celui de catalyseur pour l'atteinte de ces objectifs, à travers une aide financière à des projets spécifiques, ainsi la mise en œuvre des projets et aide à l'épanouissement du bien-être des individus (logement,...).

Deuxièmement, vu que les dirigeants des banques installées dans les pays sous-développés sont des étrangers dans l'ensemble, le rôle des banques consiste toujours à mobiliser des ressources et à prêter et répartir des fonds. Mais le grand problème est que les objectifs de leurs décisions sont parfois dictés seulement par leur souci de rentabilité mais pas pour le développement du pays en question. Autrement dit, l'investisseur, lors de la promotion d'un projet, se préoccupe rarement de considérations socio-économiques au-delà de celles figurant implicitement dans la recherche du profit qui motive sa

proposition d'investissement. Or, les responsables des banques doivent comprendre que la croissance n'est possible que si les banques s'attachent en permanence à fournir à la communauté les services dont elle a besoin.

Il est à noter que le plus grand rôle qui devrait être joué par les banques dans les pays en voie de développement est la mobilisation des ressources nécessaires en faveur du développement économique dans le domaine industriel et surtout dans celui de l'agriculture. La vitesse de décision, la motivation personnelle, la créativité et la compétence professionnelle sont des conditions essentielles.

Enfin, bien que reposant sur des systèmes économiques différents, les banquiers du monde, à maints égards, ont une même optique et une même motivation dans leurs activités. L'intermédiation financière a toujours pour principal objet la mobilisation des ressources financières pour le secteur productif et la répartition la plus satisfaisante de ces ressources dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Voilà donc les rôles que pourraient tenir les banques dans deux types d'économie, qui si l'on peut dire, sont opposées. Et puisque Madagascar est un pays en voie de développement, il nous est avantageux de savoir comment fonctionnent les systèmes bancaires des pays développés et comment ils ont fait pour être dans leur situation actuelle.

## Chapitre III : LES SYSTEMES BANCAIRES DES PAYS DEVELOPPES

# **A- Le système**

## **bancaire français :**

La France dispose de l'une des plus anciennes banques centrales appelée « Banque de France ». L'acte officiel de naissance de cette banque est inscrit dans deux décrets du 18 Janvier 1800. Alors que dans la plupart des autres grands pays, l'institution équivalente ne date que de la seconde moitié du XIXème Siècle, voire du XXème Siècle.

A cette époque, les principaux rôles joués par la Banque sont celui de caissier de l'Etat et surtout celui de banquier de l'Etat. Depuis 1945, la Banque de France perd son caractère d'établissement commercial d'escompte et développe sa mission de Banque Centrale ; et l'influence de l'Etat dans les décisions de politique monétaire est progressivement atténuée.

Les banques les plus connues en France sont : le Comptoir National d'Escompte de Paris (1848), le Crédit mobilier des Frères Péreires (1852), le Crédit foncier (1852), le Crédit industriel et commercial (1859), le Crédit lyonnais (1863), la Société générale (1864).

Dans les années 70, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le système bancaire français a opéré un redressement spectaculaire en sachant adapter son outil de production à la reconstruction industrielle. Il a couvert le pays avec un réseau de succursales et a financé l'accession à la propriété de millions de citoyens. Il a accompagné ses entreprises clientes dans la conquête de marchés extérieurs.

Les résultats ont été probants malgré les circonstances économiques défavorables. Les Trente Glorieuses ont constitué un environnement porteur mais l'appareil bancaire français a eu le mérite de saisir sa chance, de réussir sa mutation et d'apporter une contribution majeure au développement industriel de la France.

Quatre des dix premières banques mondiales étaient françaises en 1975 et les principales banques françaises, en particulier Indosuez et Paribas créaient ou renforçaient leur présence aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Asie. Les implantations dans l'ensemble des pays européens étaient de qualité. L'essentiel de la croissance était interne.

En fait, les banques françaises assimilent les dernières technologies de l'information et sont capables de réunir des équipes d'informaticiens d'un haut niveau de technicité, qui mettent

au point, au fil des ans, des progiciels de traitement des activités bancaires parmi les plus performantes au monde et cités en exemple au niveau international. La France est alors à la pointe dans les activités de marché et d'ingénierie financière.

Chaque établissement a sa place dans la société financière française et apporte une contribution différenciée et valorisante au développement industriel du pays. Paribas et Suez se concentrent sur le haut de bilan et le financement de projets à l'échelle internationale. La Société Générale, la BNP et le Crédit Lyonnais bénéficient d'une position forte auprès des grandes et moyennes entreprises. Les réseaux mutualistes utilisent leur connaissance intime et décentralisée du terrain pour élargir leur clientèle de particuliers, d'artisans, de commerçants et de PME/PMI. Tandis que les établissements spécialisés (crédit-bail, crédit à la consommation,...) se multiplient, souvent parrainés par des grandes banques qui à terme les absorbent.

Le système bancaire et financier français bénéficie d'atouts majeurs. En France, la vigilance des organismes de tutelle se compare favorablement à celle de Londres ou de Francfort. Les difficultés d'établissement bancaires importants n'ont à aucun moment altéré la confiance de la communauté financière internationale dans la qualité du système bancaire français. Contrairement aux Etats-Unis, en Espagne ou au Japon, il n'a jamais été exprimé la moindre crainte de risque systémique.

La Banque de France et les autres organismes de tutelle tel que la Commission des Opérations de Bourse ont aussi veillé à la qualité de la technologie de l'information, afin qu'elle soit aussi favorable que possible à l'égard de tous les acteurs de la vie financière en France. En matière d'interbancaire, la France bénéficie du système le plus sophistiqué d'Europe, il est supérieur à celui des Etats-Unis ou du Japon.

Les banques françaises restent des intervenants majeurs au plan mondial dans les techniques bancaires et financières de pointe : activité de marché, conseil et placements collectifs. De plus, les principales banques commerciales françaises, la BNP, la Société Générale, le Crédit Lyonnais, Indosuez et le CCF ont un savoir-faire reconnu dans les domaines des financements de projets, des financements à l'exportation et des crédits structurés. Dans ces métiers globaux, où il faut faire face à une concurrence intense et transnationale, les banques commerciales françaises s'efforcent déjà de pratiquer un professionnalisme exemplaire qui est le préalable à un haut niveau de rentabilité ; une osmose avec le client et une capacité à intégrer sur le terrain les nouvelles technologies nécessaires au client et à l'exercice du devoir de vigilance. La banque française se singularise par rapport aux autres systèmes bancaires ou financiers par une ambiguïté.

### **B- Le système bancaire britannique :**

Le rayonnement historique de la Grande-Bretagne et de sa monnaie ainsi que les caractéristiques traditionnelles du système financier britannique complétés par une adaptation de la réglementation, jouent un rôle international important.

**Les principales banques britanniques à réseaux sont les « Clearing Banks », les plus importantes d'entre elle sont la Midland-HSBC, la Barclays, la National Westminster et la Lloyds (les « Big Four »), auxquelles il convient d'ajouter les grandes écossaises et ce sont les plus importants établissements de crédit britanniques en terme d'actifs. Leur clientèle couvre tous les segments de marché, et notamment, les particuliers et les petites et moyennes entreprises.**

Les banques d'affaires britanniques ou les « Merchant banks » sont prestigieuses, elles ont pour noms Hambros Bank, Hill Samuel and Co., Kleinwort Benson, Lazard Brothers, Rothschild and Sons, Samuel Montagu et Warburg....

Les activités de ces banques sont diversifiées, elles facilitent les opérations en capital et assurent également une partie de l'apport en capitaux nécessaires à l'activité industrielle et commerciale avec l'étranger.

Il y a aussi les « Building Societies » qui sont des caisses d'épargne et de prêts hypothécaires dont l'origine remonte à 1775. Les ménages britanniques ont eu l'habitude d'ouvrir des comptes dans ces établissements afin de pouvoir acquérir des actifs immobiliers. Les crédits à long terme qui y sont proposés sont destinés à financer ce type d'opérations. Les établissements les plus importants sont Halifax, Nationwide, Woolwich et Alliance & Leicester, qui concentrent près de 50% des encours.

Sur le plan des nouvelles réformes, l'internationalisation des acteurs de la sphère financière a toujours été souhaitée, cependant, les moyens, notamment humain, de cette stratégie, ont parfois manqué dans la durée. Les raisons de cette expansion internationale sont aisées à comprendre pour tous les types d'activités financières. Les enjeux de cette internationalisation pour les intermédiaires financiers britanniques étaient clairs. Ils étaient significatifs pour le pays tout entier et pour le gouvernement qui a misé sur le développement des services financiers. Un enjeu majeur de l'internationalisation a été la perspective du marché financier unique en été 1992 et la transformation de la place de Londres.

Tout justement, le lieu même où s'est accumulé le savoir-faire des banques britanniques, c'est la CITY qui est devenue actuellement quasi mythique. UN atout majeur de Londres est l'exceptionnelle concentration de toutes les activités financières (banque, assurance, courtage) en ce lieu, qui s'étend sur un mile carré et ne compte que 5 500 habitants la nuit, contre 250 000

pendant la journée. Toutefois, le développement de Londres en tant que centre financier international est lié à son influence dans l'utilisation des diverses méthodes nécessaires pour la bonne gestion d'une banque. L'essor de Londres s'explique aussi par le dynamisme de ses marchés de capitaux, alimentés par de nombreux investisseurs institutionnels tels que les fonds de pension et les retraites. De plus, la City a su cultiver une tradition de libéralisme et de non-ingérence du gouvernement britannique, symbolisée par l'autorité et la relative autonomie de la Banque d'Angleterre. On peut penser que la place de Londres bénéficie pour certain marché d'une tradition concurrentielle différente qui privilégie la concertation et l'enrichissement partagé.

Dès 1970, les quatre banques commerciales anglaises ont mis en œuvre la société « Investors In Industry » (3 I) qui correspond à la volonté des banques anglaises de ne pas intervenir dans la gestion et le contrôle de sociétés industrielles. La création de «3 I » permet de mutualiser les risques et de créer une muraille entre les décisions d'investissement et l'activité de banque commerciale.

Le succès de la place de Londres en tant que centre financier était déjà incontesté à l'aube des années 1990.

Enfin, pour terminer avec le système bancaire britannique, il est important de parler du « Big-Bang » qui est un événement essentiel de la vie des banques anglaises. C'est un mouvement de réforme systématique qui a donné naissance à un ensemble de règlements et de pratiques régénérées. On peut le considérer comme les atouts stratégiques que Londres devait développer pour assurer la suprématie en tant que marché financier, ces atouts sont : la modernisation des outils de travail de travail afin d'assurer, entre autres, la continuité de cotation des instruments traités aux Etats-Unis ; un système de contrôle de place rassurant pour les étrangers ; la dérégulation des conditions d'exploitation des différentes activités financières.

Avec l'évolution des banques dans ces deux pays, on déduit que le système bancaire d'un pays quelconque ne devrait pas être stationnaire dans le temps et dans l'espace. Il faut des transformations et de la mobilité car le monde, lui, évolue en fonction des besoins de la société qui avance vers une modernisation accrue de toutes les activités économiques. Tout système tant bancaire que financier doit donc s'efforcer de s'adapter aux changements qui interviennent dans le monde entier, afin de devenir ou rester efficace pour la satisfaction de la clientèle. Or, c'est encore un des plus difficiles défis à relever par les pays sous développés comme Madagascar où le système bancaire et financier est encore très précaire.

Ce qui nous amène à voir la réalité du secteur des banques à Madagascar.

## **Chapitre I : L'ECONOMIE DE MADAGASCAR**

### A- Aperçu général :

« Madagascar est un pays en voie de développement avec 13 779 000 habitants en 1997 avec un taux d'accroissement annuel de 2.8% et un temps de redoublement de 25 ans, la densité de la population est de 24 habitants par km<sup>2</sup>. Cette population malgache est très jeune : plus de 50% ont moins de 20 ans et l'âge médian est de 16.3 ans, 20% ont moins de 5 ans et environ 3% ont plus de 65 ans. »

En réalité, l'évolution du taux de croissance économique annuel moyenne à Madagascar est inférieure à celle de la croissance démographique, d'où la baisse du niveau de vie de la population et la limite des possibilités d'emplois. A cause de l'endettement, Madagascar est tributaire des pays riches créanciers qui mènent la nouvelle doctrine de la mondialisation. Le moyen pour qu'il s'en sorte c'est de tirer profit des possibilités de coopérations par les opportunités apportées par les investisseurs étrangers. En effet, la mondialisation peut favoriser le développement de certaines branches ou filières par le biais du transfert de technologie, de savoir-faire et d'apport de capitaux frais.

L'évolution économique de Madagascar depuis son indépendance a suivi une courbe irrégulière car il y a eu une croissance modeste ; suivie d'une stagnation ; un brusque déclin et près d'une décennie de stabilisation et d'ajustement. L'amélioration de la situation économique a été perturbée par les événements de 1991. Les bouleversements qui s'en sont suivis se sont entre autre soldés par la suspension des accords économiques internationaux. La période 1997-2001 a été marquée par une certaine stabilité et les prémices d'un décollage économique avec des retombées sociales faibles. Des mesures telles que l'abaissement des barrières douanières, la suspension des exonérations fiscales, la mise en place de nombreuses restrictions budgétaires et de contrôle des dépenses budgétaires, la privatisation et l'élimination des activités quasi-budgétaires de la Banque Centrale ont permis de rétablir les grands équilibres économiques, tant au niveau des finances publiques qu'au niveau des échanges extérieurs et de la monnaie. Le taux de croissance moyenne de l'économie est de 4.5% ; cette période a donc donné lieu à des perspectives de relance de l'économie. Malheureusement, la population constate que cette amélioration de la croissance économique n'a pas d'impact réellement positif sur son vécu quotidien. Les besoins fondamentaux de la population ne sont pas encore satisfaits et il en résulte que l'économie de Madagascar est tout à fait une économie de subsistance. De plus, ces perspectives ont été de nouveau remises en cause par la crise post-électorale de 2001.

A travers toutes ces variations de la situation économique de Madagascar depuis l'indépendance à nos jours, on en tire que le pays est actuellement plongé dans le fossé de la pauvreté. Cela se confirme par le seuil de pauvreté monétaire de 2001 évalué à 988 600 Fmg par an par individu ; soit une proportion de 69.6% des malgaches qui sont pauvres. La pauvreté est différente selon les provinces et est essentiellement un phénomène rural du fait que 85% des pauvres se trouvent en milieu rural. La majorité des ménages (67.6%) travaillent dans le secteur agricole dont 40.7% d'entre eux sont des petits exploitants agricoles. Ce ne sont que des petits agents économiques.

Il est à savoir que, dans notre pays, le revenu maximum vaut 3.3 fois le revenu minimum c'est-à-dire que la distribution de revenus entre catégories socio-économiques est inégalitaire. La branche « agriculture, pêche, élevage et activités connexes » est le moins rémunérateur vis-à-vis de celle des « banques et assurances » à cause de l'écart de niveau d'instruction des chefs de ménages actifs. En tout, 34.2% de la masse de revenu sont détenus par les plus riches tandis que les plus pauvres n'en disposent que les 11.9%. Non seulement le niveau de revenu des ménages malgaches est généralement faible, mais aussi la part des dépenses affectées à l'alimentation est la plus importante. En effet, 70% de leur revenu sont accaparés par les dépenses de consommation, ce qui laisse peu de capacité à satisfaire les autres besoins jugés essentiels comme la santé, l'éducation, le logement, l'habillement, etc.... Cette structure des dépenses est un signe de pauvreté chronique des malgaches et entraîne ainsi l'amélioration du coefficient de dépendance alimentaire. Par conséquent, il n'y a que 2% de la population malgache qui possèdent des comptes en banques ; ce taux de couverture bancaire est très faible par rapport à d'autres pays.

En réalité, vu que la totalité du revenu des ménages est procurée aux besoins fondamentaux pour assumer leur survie et que l'environnement économique malgache est instable, on en déduit que les ménages n'ont pas la possibilité ni d'épargner, ni de demander du crédit par manque de moyens financiers et par manque de communications :

- Manque de communications car un grand nombre de la population ne sont pas au courant des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. De plus, le désenclavement empêche la diffusion des informations dans les zones éloignées où il y a le plus de pauvres ;
- Manque de moyens financiers car déjà ils n'ont que peu de biens à leur disposition, ils ne vont pas risquer de les perdre comme garantie au crédit. De plus, les institutions de crédit imposent des conditions qui ne sont pas appropriées au niveau de vie de la population pauvre. Les banques ne sont pas en mesure d'identifier les besoins financiers réels de la majorité de la population malgache. Elles ont une certaine réticence envers les pauvres qui ont le plus besoin d'aide pour s'en sortir. Leurs conditions sont beaucoup plus adaptées aux riches qui ont les moyens d'épargner et le niveau d'instruction requis pour demander du crédit, faire des investissements et ouvrir des comptes bancaires.

### Application théorique :

Si on réfère à des théories économiques, on peut dire que l'économie de Madagascar, est théoriquement similaire à la perception du théoricien de l'école Classique Thomas Malthus sur les mécanismes déséquilibrant la croissance économique. En fait, Malthus voit dans le décalage entre la croissance de la population et celle de la production, l'origine d'une crise de subsistance.

Effectivement, l'on note que croissance démographique de Madagascar va plus vite que la croissance économique. De plus puisque l'économie est de subsistance, le surplus de production n'existe pas le plus souvent.

On peut aussi l'assimiler à la théorie de Sismondi qui voit que les déséquilibres de la répartition réduit la consommation du plus grand nombre. Ceci est confirmé par le fait que seulement 11.9% de la masse de revenu appartient aux pauvres qui sont majoritaires alors que la minorité riche en dispose les 34.2%.

Cet aperçu général sur Madagascar et la pauvreté de notre pays mérite qu'on étudie profondément les structures et évolution de son système de dépôts et de crédits.

### **B- Les dépôts :**

Les dépôts sont définis comme les ressources avec lesquelles travaille une banque de dépôts, l'intérêt de la banque est de développer ces dépôts qui peuvent être constitués soit par les fonds que le client laisse à son compte, soit par des fonds prêtés à la banque.

A Madagascar, la mobilisation de l'épargne est un grand problème qui se pose autant pour le pouvoir public que pour les institutions de crédit et les banques. Il est difficile de mobiliser les ressources suffisantes tout en conciliant les besoins de l'épargnant et ceux de l'investisseur. Le premier élément implique qu'il faut épargner et non pas consommer les ressources, le second implique un processus de transformation créatrice. Or, consommer est une priorité pour une population en économie de subsistance et les affamés ne mettent pas d'argent de côté. En plus, on se heurte au problème de manque de capitaux nationaux ; mobiliser l'épargne intérieure commence par le problème d'élever le niveau de revenu car l'accumulation de l'épargne en vue de la formation du capital peut être la cause ou l'effet de l'augmentation des revenus. Ce qui constitue un véritable obstacle pour nous avec la faiblesse du niveau de revenu. Cependant, le pays peut et doit financer la majeure partie des efforts de développement en mobilisant l'épargne intérieure.

Si on regarde l'évolution des dépôts bancaires à Madagascar depuis quelques années, la part de dépôts détenue par les particuliers et les ménages dans les banques tend à

diminuer régulièrement, un changement important a été noté au niveau des détenteurs de dépôts à vue. Les ménages sont de plus en plus attirés par les comptes d'épargne que les banques et les banques ont depuis cherché à promouvoir la modification des conditions, à savoir l'allègement des taux sur les dépôts stables. (41.3% à fin 1998 et 54.3% à fin 2002).

**Tableau n°1 : Dépôts à vue par catégorie de déposants<sup>3</sup>**

<b>DAV</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
DAV ménages et particuliers	42.3	40.0	39.2
DAV entreprises privées	49.5	50.4	54.3
DAV entreprises publics	7	8.7	5.7
DAV IF non bancaires	1.2	0.9	0.8
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

On constate que le tableau confirme ce qui a été dit ci-dessus. De 2000 à 2002, on voit que la baisse de la part des ménages dans les dépôts à vue s'est faite au profit de celle détenue par les entreprises privées.

Ces variations sont peut être dues au fait que les ménages, face à la crise de 2002 ont eu des difficultés à survivre d'où ils ont retiré une partie ou la totalité de leurs dépôts dans les banques tandis que les entreprises privées ont eu tendance à placer leurs capitaux afin d'être mieux rassurées.

La baisse des revenus suite à la crise sociopolitique, s'est reflétée sur l'épargne. Les dépôts à terme et d'épargne n'ont augmenté que de 72.9 milliards (7.4%) en 2002, contre 207.9 milliards (26.7%) en 2001. Ils représentent toutefois la même proportion qu'à fin 2001, soit 13.4% de la masse monétaire au sens large.

Les dépôts d'épargne, y compris les dépôts à la caisse d'épargne de Madagascar, ont accusé en 2002 une croissance plus modeste par rapport à 2001 : 17.5% contre 32.2%. et malgré les décisions prises par les autorités monétaires en vue de pousser les banques à la collecte des dépôts stables, les dépôts d'épargne bancaire n'ont augmenté que de 69.3 milliards en 2002 contre 89 milliards en 2001 en raison de la crise. La stagnation de l'épargne a commencé en mois de Mars, c'est-à-dire dès le début des événements sociopolitiques.

Les dépôts à terme quant à eux, ont diminué de 31.6 milliards (-8.1%) contre une hausse de 62.6 milliards (19.2%) sur l'année précédente. Cette tendance provient surtout

<sup>3</sup> Source : Rapport annuel 2002 ; Banque Centrale de Madagascar.

des dépôts à terme des ménages qui ont régressé de 38.3 milliards (-22%) et de ceux des institutions financières non bancaires de 25.1 milliards (-65.7%), contre des hausses respectives de 46 milliards et de 20.5 milliards en 2001. La baisse du revenu des ménages consécutive à la crise ne leur a pas permis des placements et les a même obligé de ponctionner sur leur épargne. Les dépôts à terme des entreprises ont par contre augmenté de 31.7 milliards en 2002, soit 17.9% (37.6 milliards ou 26.9% en 2001) ramenant ainsi leur part à 58.5% du total à fin 2002, si celle-ci a été de 45.5% à fin 2001. Aussi, en terme de structure, les dépôts à terme des entreprises ont gagné 13 points aux dépens de ceux des ménages et des institutions financières non bancaires, lesquels ont enregistré des pertes de points de 6.7 et 6.2 et dont les parts ont été respectivement réduites à 37.9% et 3.7% du total à fin 2002. Les dépôts à terme auprès des banques commerciales de Madagascar ont tendu généralement ces dernières années à ne représenter qu'environ un cinquième du total des dépôts bancaires.

Sur le plan des dépôts en devises des résidents, ils ont légèrement augmenté en 2002, passant de 92.9 millions de DTS (773.9 milliards) à fin Décembre 2001 à 100.5 millions de DTS (879.2 milliards) à fin 2002.

A propos des taux bancaire, les banques ont révisé à la baisse les taux servis aux dépôts à terme, dont le minimum est passé de 4% au deuxième trimestre à 2.9% au cours du quatrième trimestre. Ceci a été décidé suite à l'abondance de liquidité vers la fin de l'année.

**Tableau n° 2 : Structure et évolution des taux d'intérêts (en %) <sup>4</sup>**

	T	T	T	T	T	T	T
	aux	aux de	aux de	aux de	aux	aux	aux
	directeur	rendeme	base	base	créditeur	créditeur	comptes
	BC	nt moyen	min. des	max des	s min	s max	épargnes
	M	des BTA	banques	banques	DAT des	DAT des	des
					banques	banques	banques

<sup>4</sup> Source : Rapport annuel 2002 : Banque Centrale de Madagascar

Fin 2000	12.00	13.70	12.34	14.50	5.50	16.00	4.50-5.31
Fin 2001	9.00	8.00	10.95	13.25	3.19	9.35	4.07-7.75
1 trim 02	9.00		10.25	12.75	3.88	9.35	3.97-7.51
2 trim 02	9.00		12.18	12.75	4.00	9.35	3.50-7.64
3 trim 02	9.00		9.00	12.75	3.73	9.35	3.50-7.51
4 trim 02	9.00	12.00	11.00	12.75	2.30	9.35	3.50-7.41

On en tire que les taux créditeurs minimum des banques pour les dépôts à terme ont beaucoup varié durant la période 2000-2002 alors que les taux créditeurs maximum ont été les mêmes de 2001 à fin 2002, sauf pour fin 2000 où la taux maximum était de 16%.

En résumé, le niveau général de l'épargne bancaire malgache est très faible pour des raisons telles que :

- la faible productivité
- l'autoconsommation très importante, qui entraîne un revenu monétaire faible
- une monétarisation peu poussée
- le peu d'épargne par les ménages ruraux dégagé est improductif, oisif et contemplatif sous forme de paddy, bétail et autres bijoux
- politique de mobilisation d'épargne mal adaptée.

Madagascar ne peut envisager de croissance à long terme durable et équitable qu'avec la participation active de l'ensemble de la population. Or, un grand nombre de malgaches n'ont guère ou pas accès au système financier établi et sont donc dans l'impossibilité de contribuer effectivement à la mobilisation des ressources. L'une des tâches majeures pour l'avenir sera d'améliorer les services financiers à l'intention de toutes les catégories de la population et de mieux les intégrer au système financier général.

### **C- Les crédits**

Le système de crédit rencontre aussi des problèmes à Madagascar.

Par définition, l'opération de crédit implique l'échange volontaire de l'usage immédiat d'un bien contre la promesse de l'usage futur d'un autre bien équivalent. Elle est dominée par la notion de confiance et de temps. L'intérêt servi représente tout à la fois le prix du temps et le coût du risque, son taux a tendance à s'élever, soit lorsque la durée de l'opération augmente, soit lorsque le débiteur ne présente pas de garantie suffisante.

En réalité, l'évolution des crédits bancaires dans notre pays est fortement influencée par celle des crédits à court terme qui représentent 75% du total des crédits. Alors que comme dans le cas de la mobilisation des ressources, les activités de crédit à moyen et long terme des banques de Madagascar sont en deçà des niveaux courants dans beaucoup d'autres pays. Le système bancaire malgache se révèle préoccupé surtout par le court terme dans ses pratiques de mobilisation et d'affectation des ressources.

Voyons l'évolution récente du niveau des crédits suite aux événements socio-économiques de 2002 par rapport à ce qu'ils étaient en 2000 et en 2001.

En général, l'accroissement annuel du crédit intérieur total a été de 12.5% à fin 2002, contre 23% à fin Décembre 2001. Malgré que cette augmentation soit moindre par rapport à l'année précédente, elle a été le principal facteur de création de la masse monétaire en 2002.

Le rythme d'évolution annuelle des crédits à l'économie a été marqué par une décélération en 2002 ; passant de 15% en Décembre 2001 à 6.4% en Juin et 0.8% à la fin de l'année 2002. Pour les crédits bancaires au secteur privé, ce rythme a été de 8.6% en Décembre 2001 à 8.7% en Juin et à -2.6% à la fin de l'année.

Le ralentissement du taux de croissance annuel des crédits bancaires est dû, en partie, à une attitude du côté des banques, suite à un environnement plus risqué et à la restriction du marché monétaire à partir du mois de Février. Mais la raison essentielle en est que la crise socio-politique que le pays vient de traverser a durement frappé la trésorerie des entreprises et ralenti les activités économiques sur la période.

**Tableau n° 3 : Evolution des crédits bancaires par agent économique bénéficiaire**

(en milliards de FMG, fin de période)<sup>5</sup>

CREDITS	2000	2001	2002
<b>Court terme</b>	1 795.5	1 857.1	1 833.9
Particuliers et ménages	39.9	55.5	69.7

<sup>5</sup> Source : Rapport Annuel 2002 ; Banque Centrale

Entreprises privées	1 742.6	1 768.6	1 733.2
Entreprises publiques	12.9	33.0	31.0
<b>Moyen terme</b>	310.9	404.3	381.8
Particuliers et ménages	15.9	57.6	67.8
Entreprises privées	285.5	328.9	303.3
Entreprises publiques	9.4	17.7	10.6
<b>Long terme</b>	192.0	230.0	212.7
Particuliers et ménages	29.6	24.1	20.0
Entreprises privées	162.4	205.8	192.8
Entreprises publiques	0.0	0.0	0.0
<b>TOTAL DES CREDITS</b>	<b>2 298.4</b>	<b>2 491.3</b>	<b>2 428.4</b>

On constate comme ce qui a été affirmé ci-dessus que le niveau des crédits bancaires n'a pas beaucoup varié de 2000 à 2001 et surtout de 2001 à 2002.

En période normale, il est constaté en général qu'en début d'année, il y a une baisse à cause du dégageant bancaire des entreprises, puis un niveau faible de Mai à Août et une reprise à partir de Septembre. Mais ce profil habituel n'a pas été respecté en 2002, car la baisse sur les cinq premiers mois a été mois forte, tandis que la reprise a été tardive. En effet, le remboursement net des crédits à court terme enregistré jusqu'au mois de Mai 2002 n'a été que de 138.2 milliards (-7.4%), contre 267.1 milliards (-14.9%) pour la même période de 2001, tandis que les découverts ont connu une certaine recrudescence suite aux difficultés de trésorerie traversées par les entreprises lors de la crise post-électorale (hausse de 167.5 milliards, soit 29.1% contre une baisse de 78.5 milliards, soit -11.6% en 2001).

Enfin, la reprise qui aurait dû être amorcée à fin Août, n'a eu lieu que tardivement. Elle a été conditionnée par le paiement, à la fin du mois d'Octobre, des arriérés intérieurs par le Trésor public. Entre le mois de Septembre et Décembre, le Trésor a pu payer 370 milliards d'arriérés de paiement intérieurs. Cette ressource a permis aux entreprises de régulariser leurs comptes devenus débiteurs et de se désengager auprès des banques pour un montant de 42.7 milliards, tandis que la réduction du taux de réserves obligatoires a en même temps renfloué les liquidités bancaires.

Pour les crédits à court terme, les crédits de fonctionnement ont diminué de 23.2 milliards (-1.2%) en 2002, contre une hausse de 61.6 milliards en 2001(+3.4%) et d'autres catégories de crédit à court terme ont aussi connu une baisse, comme les mobilisations de ventes à crédit. Par contre, les crédits divers à court terme ont progressé de 35.8 milliards (42.8%). Il en est de même pour les préfinancements de collecte de produits qui ont augmenté de 34.7 milliards

(34.2%). Par ailleurs, les créances douteuses, litigieuses et contentieuses (CDLC) se sont accrues de 172.1 milliards, soit 82.7%. En effet, les entreprises qui ont traversé des difficultés de trésorerie n'ont pas pu honorer les échéances des prêts, d'où le déclassement de leurs engagements en CDLC.

Enfin, en ce qui concerne les crédits à moyen et long terme, ils ont accusé en 2002, un ralentissement et n'ont pas montré aucun signe de reprise jusqu'à la fin de l'année. A cause des incertitudes induites par la crise, les banques ont observé une certaine retenue pour l'octroi de nouveaux crédits. Des remboursements ont cependant eu lieu, notamment certaines créances sur les secteurs agro-alimentaires et textile. D'autres créances arrivées à échéance sont tombées en CDLC. Ainsi, les crédits à moyen terme ont régressé de 22.5 milliards (-5.6% contre 30% en 2001). Les crédits à long terme ont, de leur côté diminué de 17.3 milliards (-7.5% contre +19.7% en 2001). Les réductions concernent surtout les équipements et l'immobilier.

Cependant, le bas niveau des crédits à moyen et long terme n'est pas un fait nouveau pour Madagascar, car il a toujours été ainsi durant les années précédentes. Ce qui constitue un véritable problème pour le système financier malgache. Or, le mécanisme du crédit à moyen et long terme est l'un des grands éléments nécessaires dans tous les pays pour permettre de réaliser le potentiel de production économique. Dans une économie comme celle de Madagascar en cours de restructuration rapide, le crédit à moyen et à long terme s'affirme comme un besoin de plus en plus fondamental des entreprises, des ménages et des secteurs privés. Il est indispensable à l'expansion du capital social du secteur des entreprises à mesure que des équipements nouveaux remplacent les anciens, que les installations de production et de distribution se perfectionnent et que de nouvelles usines se construisent. Il est aussi nécessaire à la mise en place de l'infrastructure physique, qu'il s'agisse de bâtiments commerciaux, d'écoles ou de routes, de même qu'à la création des logements, qui constituent le principal actif à long terme des ménages. Ce mécanisme touche directement et indirectement tout l'éventail des institutions, des instruments et des marchés dans un système donné. Les banques commerciales ont un rôle majeur à jouer à cet égard, tant pour la mobilisation des ressources que pour l'octroi des crédits. A terme proche, le système bancaire restera, dans le système financier malgache le principal distributeur de crédit à moyen et à long terme.

Il faut donc renforcer les activités de crédit à moyen et long terme des banques malgaches à travers un ensemble de conditions parmi lesquelles l'existence de projets viables à financer, la mise au point des moyens appropriés d'assurer la sécurité des crédits bancaires et le suivi des projets, et l'acquisition par les banques des compétences spécialisées applicables au crédit à moyen et à long terme, l'action des pouvoirs publics est également importante.

Les petits agents économiques comme on l'a noté ci haut ont des besoins de services financiers variables. Dans l'activité bancaire ordinaire, leurs besoins tendent à être distingués non pas suivant une classification géographique (campagne ou ville) mais suivant l'emploi final des moyens : besoins des entreprises ou besoins privés. Malheureusement, face à cela, la fourniture effective de services financiers aux petits exploitants par les institutions structurées semble bien en deçà des possibilités et fait même totalement défaut dans le pire des cas. D'où les petits agents économiques s'adressent souvent aux mécanismes du crédit non institutionnalisés plutôt qu'aux institutions financières établies. Bien que, dans l'ensemble, la connaissance du crédit non structuré à Madagascar soit incomplète.

Néanmoins, même si le crédit non structuré à Madagascar, de par sa souplesse et son accessibilité, fournit apparemment des services financiers valables, il apparaît dans l'ensemble que son caractère fragmentaire et inorganisé en fasse une formule de rechange insuffisante par rapport au crédit institutionnalisé.

Tout ceci mérite une vision sur le système bancaire malgache que l'on va discuter dans le suivant chapitre.

## **Chapitre II : LE SYSTEME BANCAIRE MALGACHE**

### **A- Historique des banques à Madagascar :**

- Pendant l'époque Précoloniale, l'économie malgache était fragmentée en de nombreuses communautés tribales dominées par le troc et la situation monétaire était mal connue. Mais malgré cela il circulait quelques pièces étrangères, notamment le Thaler autrichien, la monnaie française de 5 francs et l'Ariary, monnaie locale imitant le Piastre mexicain.

- Durant l'époque Coloniale ; le bureau du Comptoir National d'Escompte de Paris est ouvert à Antananarivo à partir de 1886, ce qui marque l'implantation de l'activité bancaire à Madagascar.

En Janvier 1900, les billets de Banque de France obtiennent cours légal à Madagascar et jusqu'en 1914, les billets se multiplient alors que les monnaies d'argent se thésaurisent ; d'où c'est la monnaie métallique qui est censée être la bonne car elle est supposée ne pas se déprécier contrairement aux billets. A côté des billets de la Banque de France et jusqu'en 1922 circulait aussi une monnaie locale émise par l'autorité locale et frappée à l'effigie du zébu avec une valeur de 5 centimes à 2 francs.

En Décembre 1925, fut créée la Banque (privée) de Madagascar qui obtient immédiatement le privilège de l'émission des billets avec un retrait parallèle des billets de la Banque de France. Ensuite la « Zone Franc » fut créée à cause de la crise de 1929, c'est une forme de repli de la Métropole sur ses puissances coloniales en cas de dépression. De 1942 à 1944, Madagascar quitte la Zone Franc pour intégrer la Zone Sterling et en Décembre 1946 fut créé le Franc CFA (Colonie Française d'Afrique) dont la parité est fixée à 1.70 franc métropolitain.

A partir de 1950, des filiales des banques françaises s'installent à Madagascar ; telles la BMC (Banque de Madagascar et des Comores) en mars 1950, la BFC (Banque Franco-chinoise) en 1951, la BNCI-OI (Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie de l'Océan Indien) en 1954, et la BAMES (Banque Malgache d'Escompte et de Crédit).

L'année 1950 a également vu la naissance de deux organismes financiers qui sont le Crédit de Madagascar (CM) et la Société Nationale d'Investissement (SNI).

- A l'Indépendance en 1960, le franc demeure la monnaie des Etats membres de la Communauté, sa dénomination peut être modifiée (par exemple Fmg à Madagascar) mais sa parité reste inchangée par rapport au FF (1FF= 50 francs). Toutes les monnaies ayant cours dans la Communauté sont librement convertibles et transférables. La réglementation des changes demeure commune à la Zone Franc à l'égard des autres zones.

Puis, par décret de 30 Juin 1963, Madagascar dénomme son unité monétaire Fmg, monnaie garantie par l'encaisse de métal et de devises de la Zone Franc. L'ITEM (Institut d'Emission Malgache) gère la monnaie malgache à la place de la BMC et se doit d'élaborer un nouveau statut des banques commerciales, un conseil du crédit, un service de centrale des risques, une CCB. Il doit également définir la politique monétaire et élaborer de nouvelles techniques bancaires. Sa gestion est paritaire : franco-malgache à concurrence de 50% chacune.

Un accord intergouvernemental de Juin 1960 transforme le CM en société conventionnelle de droit international SMIC (Société Malgache d'investissement et de Crédit) elle-même devenue BNM (Banque Nationale Malgache pour le Développement) depuis 1963.

En Juin 1973, la Banque Centrale est créée en prenant la relève de l'IEM.

Cependant, on considère que l'activité bancaire moderne à Madagascar ne date que de Juin 1975, où a été nationalisé le système bancaire qui comprenait alors une banque Centrale, Quatre banques commerciales privées (avec une forte participation étrangère) et une banque de développement. Dès janvier 1977, les cinq banques étaient restructurées en trois banques commerciales, l'intention étant que chacune se spécialise dans l'un des trois grands secteurs de l'économie : agriculture, industrie et commerce.

En Décembre 1976 naissait la BNI (Banque national pour l'Industrie) créée par la fusion de la BNM et de la BCIM. Quelques jours plus tard, la branche agricole de la BNM fusionnait à son tour avec la BAMES pour former la BTM (Banque nationale pour le développement rural). Enfin, à la mi-janvier 1977, la BCM et la BFCM se regroupaient au sein de la BFV (Banque du commerce). Les trois nouvelles banques appartenaient totalement à l'Etat, soit directement (BFV), soit à travers la participation d'autres institutions publiques.

- Actuellement, on compte six banques commerciales à Madagascar :

La BFV-SG (BFV-Société générale) dont une part a été achetée par la Société générale.

La BOA Madagascar (Bank Of Africa) qui a créé la première société de crédit – bail appelée Equipbail Madagascar.

La BMOI (Banque Malgache de l'Océan Indien) née suite à l'accord conclu en Octobre 1988 entre la BNPI (Banque Nationale de Paris Intercontinentale) et le Gouvernement malgache.

Le SBM (State Bank of Mauritius).

La BNI-CLM née suite à la cession de participation de l'Etat. Car durant le premier trimestre de 1991, l'Etat malgache a réduit substantiellement ses participations dans le secteur bancaire. Le 20 Février 1991, une grande banque française, le Crédit Lyonnais (CL) a acheté à l'Etat malgache 51% des parts de la BNI et a pris en charge la gestion de l'établissement.

L'INVESTCO qui est une banque d'affaire dont agrément de la CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière) a été donné en 1997 mais retiré en 2001.

L'UCB (Union Commerciale des Banques)

Notons que l'adoption d'une nouvelle loi bancaire en Mai 1988 a ouvert la voie de la privatisation du secteur bancaire malgache en permettant au secteur privé (national ou étranger) de créer de nouveaux établissements bancaires ou de participer au capital des établissements

existants. La privatisation qui est une des meilleures voies pour le développement du système bancaire dans tous les pays du monde.

### **B- Analyse de la situation et évolution :**

Certes, Madagascar est l'un des 15 pays les plus pauvres du monde mais cela n'explique pas que son système bancaire ne puisse pas répondre par lui-même à tout l'éventail des besoins d'une économie en expansion et en cours de diversification. Les problèmes auxquels les banques malgaches sont confrontées sont causés par divers facteurs.

Premièrement, le taux d'inflation est supérieur aux taux d'intérêt nominaux sur les dépôts et les taux d'épargne sont si faibles.

Deuxièmement, il demeure un problème de confiance à l'égard des établissements et des instruments financiers actuels s'expliquant par la persistance des soupçons et des craintes engendrées par les politiques passées à l'égard du système financier. Car non seulement la politique financière est mal gérée mais le pouvoir public a aussi mal maîtrisé le déficit budgétaire.

Troisièmement, la proportion des prêts productifs dans les portefeuilles est forte et la situation d'engagement excessif des ressources bancaires persiste. Et de leur côté aussi, les petits agents économiques qui constituent le plus grand nombre, pratiquent l'agriculture de subsistance et ne dégagent aucun excédent commercialisable. A revoir car nous ne sommes pas là pour défendre les intérêts des banques mais pour relater leurs problèmes avec les 95 % de particuliers et d'entreprises exclus du système bancaire

Enfin, il y a incapacité des banques à placer leurs ressources autrement qu'en crédit à la clientèle faute de marchés financiers suffisamment développés.

N'oublions pas que La Banque Centrale fait aussi des erreurs par sa participation à des activités de financement dont la charge devrait normalement incomber au budget de l'Etat.

Cependant, malgré les difficultés qu'il rencontre, le système bancaire malgache, au cours de son existence, a également connu des points forts. On va donc parler ici de ses forces et de ses faiblesses.

Tout d'abord, analysons les points forts qui marquent les banques à Madagascar qui était essentiellement axées sur la libéralisation des années 90. On a :

« - l'ouverture du secteur bancaire aux capitaux privés en 1988 par la création de la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI) et la privatisation partielle de deux des trois banques d'Etat (la Banque National de l'Industrie et le Bankin'ny Fampandrosoana ny Varotra)

- la libéralisation progressive des taux d'intérêts qui sont devenus entièrement libres à partir de 1990

- les politiques de crédit sélectives ont été abandonnées peu à peu

- l'assainissement et la restructuration des portefeuilles de crédit. Alors qu'en 1986, les banques étaient en situation de quasi-insolvabilité, elles étaient rendues globalement saines et stables ;

- l'amorce du passage des instruments de contrôle monétaire aux instruments indirects

- et aucune taxation gravement discriminante du secteur financier »<sup>6</sup>

Un des points forts qui marquent les banques actuellement, c'est l'utilisation des distributeurs automatiques et la nouvelle politique de crédit qui vise la couche des fonctionnaires. Ceux qui se plaignent souvent d'être dans le besoin.

Les points faibles, comme on le sait déjà, sont plus nombreux que les points forts. Ils concernent surtout le fonctionnement des banques.

Le système œuvre dans une économie qui a l'un des taux d'épargne les plus bas et dont l'intensité est parmi les plus faibles. Les taux d'intérêt réels pour la plupart des dépôts à vue et à court terme sont négatifs.

L'infrastructure de base pour les opérations financières, notamment les textes et pratiques constituant la législation et intéressant la comptabilité, la vérification des comptes et la publicité financière, laisse beaucoup à désirer.

La majorité de la population n'a qu'un accès très limité aux services financiers car l'accès aux sources de crédit institutionnalisées est axé vers les moyennes et grandes entreprises dont la proportion ne dépasse pas les 5 % de l'ensemble des entreprises.

---

<sup>6</sup> Points forts extraits du «Rapport sur le système financier malgache à l'aube du XXIème siècle » : Banque Centrale

Et un certain nombre de besoins financiers des particuliers (logement) et des entreprises en général, ne sont pas satisfaits. Ce sont les cas des crédits à moyen et à long terme et divers autres types de financement (financement du commerce extérieur, crédit-bail et financement participatif des sociétés), et les services financiers appropriés à l'intention des entreprises.

Les conséquences de tous ces points sombres sont un peu néfastes pour le système bancaire malgache et surtout handicapent la croissance économique et le développement national. Car de nouvelles institutions et de nouveaux instruments financiers ne peuvent fonctionner efficacement en l'absence d'une infrastructure financière forte.

A mesure que la libéralisation avancera et que le renforcement de la croissance stimulera la demande de ressources financières plus larges et plus intense, le déséquilibre s'accroîtra.

On constate également que le crédit bancaire favorise les activités commerciales et les échanges extérieurs beaucoup plus que les activités des secteurs primaire et industriel qui requièrent des fonds à plus long terme.

Pour terminer, la réalité de l'environnement a conduit à une faible pénétration, par d'autres banques, du marché malgache. De ce fait, les banques en activité pratiquent, pour se prémunir des risques, des taux d'intérêt débiteurs élevés.

### **C- Evolutions actuelles :**

Avec tous les événements qui se sont succédés, le système bancaire malgache a fait des progrès dans divers domaines de ses activités. Les changements touchent surtout la composition du système bancaire (en banques territoriales et extra territoriales ou banques « offshors »), la composition et les pouvoirs de l'organe de contrôle (le CCBEF est devenu CSBF) et l'organisation et les règles protectrices de la profession.

Des nouveautés sont apparues :

- le Crédit-bail
- la réglementation du retrait d'agrément et de la procédure de liquidation
- les autorisations diverses
- les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle (droit à l'ouverture de compte).

L'on dénote également une amélioration du comportement du système bancaire caractérisée par une réduction du coefficient d'exploitation (part du produit net absorbé par les frais généraux), un accroissement du rendement moyen des crédits, accompagné d'une maîtrise du coût moyen des dépôts. Il est vrai que les conséquences ne sont pas nécessairement en

faveur du client ni ne concourent au développement de l'épargne mais ces réformes sont des marques d'efforts de notre système bancaire.

Un autre avantage du système en est que le coût de l'intermédiation financière est élevé à Madagascar (7%) par rapport aux niveaux constatés dans les systèmes financiers efficaces et concurrentiels (en dessous de 3.5%). Les banques à Madagascar ont constitué un oligopole et cette situation reflète le caractère oligopolistique de notre système bancaire, et met à l'exergue la nécessité de réduire les barrières à l'entrée dans le secteur, afin de stimuler davantage la concurrence car ce secteur est rentable. L'entrée des investisseurs dans ce secteur est aussi tributaire de l'environnement des affaires à Madagascar dont, entre autre, l'existence d'une véritable volonté politique de donner la primauté à l'économie, d'établir une nécessaire transparence et stabilité fiscale, de clarifier les règles du jeu, d'obtenir une cohérence des décisions à tous les niveaux de l'appareil administratif tant national que local, de lutter contre la corruption.

Il est à savoir que cette décennie a connu un renforcement accru de l'infrastructure financière. L'insuffisance sinon l'absence de sensibilisation de toutes les parties prenantes n'a toutefois pas permis de la développer davantage. En plus de cela, même si le secteur bancaire a fait beaucoup d'efforts, ces améliorations sont seulement au profit de la population déjà bancarisée. Néanmoins, le système de télécommunication actuel permet dorénavant de mettre en œuvre les technologies de télématique et de la monétique. Certaines banques s'y sont déjà lancées.

Le développement de Madagascar est donc un défi complexe à assumer tant par les pouvoirs publics que par le secteur privé. Cependant depuis l'année dernière, une bonne perspective de développement est apparue à Madagascar sur le plan du financement ; c'est le Millenium Challenge Account.

## **Chapitre III : LE MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA)**

### ***A- Origine et description du MCA :***

Le MCA est un mécanisme concret qui établit un lien entre les contributions plus conséquentes de la part des pays développés et une plus grande responsabilité de la part des pays en développement c'est à dire une nouvelle entente pour le développement mondial. Il est né suite à l'appel du Président des Etats-Unis Bush, à Monterrey, au Mexique en 2002. A travers le MCA, l'aide au développement sera accordée aux pays qui font preuve d'une gouvernance équitable, qui investissent dans le développement humain, et encouragent la liberté économique.

Le MCA est administré par la Millenium Challenge Corporation (MCC), une nouvelle société d'Etat appelée à soutenir des stratégies novatrices et à assurer une responsabilisation pour des résultats mesurables.

Le Congrès américain a octroyé un financement initial de 1 milliard de dollars US pour l'exercice 2004. Le Président Bush a promis d'augmenter le financement destiné au MCA à 5 milliards de dollars tous les ans à partir de l'année budgétaire 2006, soit environ une augmentation de 50% de l'aide principale américaine actuelle au développement.

Le MCA rassemble les leçons du développement apprises au cours des cinquante dernières années:

1. L'aide est très efficace lorsqu'elle renforce les principes politiques ainsi que la politique économique et sociale, lesquels sont essentiels pour encourager l'apport de capitaux privés et des échanges commerciaux accrus, véritables forces motrices de la croissance économique;
2. Des plans de développement appuyés par un large éventail de parties prenantes, et pour lesquels les pays jouent une responsabilité primordiale, entraînent une appropriation au niveau du pays et ont plus de chance de réussir;
3. Intégrer le suivi et l'évaluation dans la conception des activités renforce l'efficacité, la responsabilisation et la transparence avec laquelle les ressources des contribuables sont utilisées.

Dans sa mission, la MCA s'occupe d'une croissance économique soutenue par le biais de la promotion des investissements dans des secteurs tels que l'agriculture, l'enseignement, le développement du secteur privé, et le renforcement des capacités.

La performance en matière de gouvernance équitable, de développement humain, et d'encouragement de la liberté économique aident les pays à bénéficier de la MCA. Les pays bénéficiaires du MCA se doivent d'identifier les obstacles les plus importants à leur propre développement, d'assurer la participation de la société civile et d'élaborer un programme du MCA., ceci en collaborant avec le MCC. Ces pays se doivent aussi d'avoir mis au point des programmes bien conçus avec des objectifs clairs, évalué les données de base, et prévu une évaluation objective des résultats.

Le gouvernement d'accueil doit conclure avec la MCC un accord public qui comprend un plan pluriannuel de réalisation des objectifs de développement qu'il doit atteindre. Il faut également des références régulières pour mesurer les progrès, et un plan pour assurer une responsabilité financière sur l'utilisation de l'aide du MCA. Les programmes et les efforts partagés seront conçus de manière à assurer un progrès soutenu après que le financement au titre de l'entente MCA aura pris fin.

A propos de la candidature des pays au MCA, il y a des critères à remplir pour chaque année d'exercice.

- Pour l'année fiscale 2004 ; 63 pays ont été candidats et Madagascar était le 36<sup>ème</sup> pays. Les critères étaient :
- L'existence d'un revenu par tête d'habitant par an en dessous de 1 415 dollars US.
  - L'accomplissement des conditions d'aide de l'Association Internationale pour le Développement (IDA).
  - Ne pas être inéligibles à bénéficier de l'aide économique des Etats-Unis au titre de la 1<sup>ère</sup> partie de la Loi d'Aide à l'étranger (FAA) de 1961 en raison de l'application de toute disposition de la FAA ou toute autre disposition légale.
- Pour l'année fiscale 2005 ; 66 pays ont été candidats et Madagascar en était toujours le 36<sup>ème</sup> pays. Les critères sont restés les mêmes sauf que l'existence du revenu par tête d'habitant par an en dessous de 1 415 dollars US étaient exclue.

A propos de l'éligibilité ; le Conseil d'administration du MCA utilise 16 critères pour sélectionner les pays éligibles. Ces critères sont regroupés en bonne gouvernance, liberté économique et investissement social.

16 pays sont éligibles pour utiliser l'assistance Millénium Challenge Account (MCA) pour l'année fiscale 2004. Cela a été décidé par le Conseil d'Administration du Millénium Challenge Corporation (MCC) le 6 Mai 2004. Ces pays sont : Armenia, Bénin, Bolivie, Cape Verde, Géorgie, Ghana, Honduras, Lesotho, **Madagascar**, Mali, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Sénégal, Sri Lanka, Vanuatan.<sup>7</sup>

### **B- Les objectifs du MCA:**

L'objectif final du programme est d'atteindre une croissance économique élevée et une réduction conséquente de la pauvreté. Dans le cas de Madagascar, cet objectif sera atteint par l'intégration d'une économie rurale de subsistance à une économie de marché. Il y a les objectifs intermédiaires et les objectifs spécifiques.

---

<sup>7</sup> Référence : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Les objectifs intermédiaires consistent à augmenter la valeur ajoutée du secteur primaire, à augmenter le revenu des ménages ruraux et à diminuer la pauvreté rurale. Ceci suppose :

- une augmentation du volume de la production rurale
- une part importante de la production rurale absorbée par l'industrie
- une répartition adéquate du revenu rural entre la subsistance, l'approvisionnement, l'industrie et le commerce
- et une compétitivité des intrants issus du monde rural et de l'industrie sur les marchés nationaux et internationaux ciblés

Les objectifs spécifiques sont la facilitation et la sécurisation de l'accès à la terre aux paysans producteurs et aux investisseurs ruraux ; l'intégration des zones rurales dans le système financier; et l'investissement direct auprès des zones à forte potentialité

C- Le MCA à Madagascar :

Madagascar est l'un des pays choisis parmi ceux qui bénéficient du MCA.

L'objectif de  
développement de  
Madagascar vise  
principalement à

réduire de moitié le taux  
de pauvreté en 10 ans  
à travers la promotion  
d'une croissance  
accélérée et d'un  
développement  
durable.

Le gouvernement s'est ainsi engagé dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de la croissance économique. Il a entrepris des actions à travers de nombreux programmes sectoriels dont l'exécution atteste l'aptitude et l'engagement du gouvernement à abonder dans le sens des critères prescrits par MCA, à savoir l'instauration de la bonne

gouvernance, la liberté économique et l'intensification des investissements dans le domaine social.

La proposition est  
fondée sur le  
développement rural à  
travers le passage  
d'une économie de  
subsistance à une  
économie de marché ;  
ce passage s'effectuera

par le prolongement de  
l'économie rurale vers  
l'économie industrielle  
et de services.

L'essentiel du  
programme consiste  
ainsi à créer une  
dynamique de

développement et de  
croissance au niveau  
du monde rural  
(principale source de  
moyens de subsistance  
de la population), par la  
mise en valeur des  
ressources, par la

création de valeur  
ajoutée à travers des  
activités de  
transformation, et par la  
mobilisation des  
services de proximité  
accompagnant les  
acteurs de

développement. La  
croissance économique  
sera donc tirée par les  
marchés aussi bien  
domestiques que  
d'exportation. La finalité  
du programme vise  
donc à réduire la

pauvreté en milieu rural  
par l'augmentation de la  
valeur ajoutée du  
secteur primaire, et par  
l'accroissement du  
revenu des ménages  
ruraux. Le secteur  
secondaire sera

# entraîné par le dynamisme de l'économie rurale.

L'efficacité opérationnelle est l'une des bases fondamentales du programme. Des mécanismes de suivi-évaluation sont mis en place pour mesurer les résultats, les effets, ainsi que les impacts du programme au niveau des groupes cibles. Afin d'assurer une efficacité optimale, la mise en œuvre du programme nécessite une expertise internationale, pour le transfert de savoir-faire et de technologies. Le programme intervient dans 5 zones à fort potentiel de croissance, dont 2 sont opérationnelles dès la mise en place du financement. Il comporte 2 phases principales: la mise en place des conditions préalables et favorables aux investissements pour le développement du monde rural et la réalisation des investissements directs dans les zones prioritaires d'intervention.

La phase 1 comprend 3 volets : la sécurisation foncière pour améliorer la productivité du monde rural, la réforme du système financier afin de financer les investissements productifs, et l'identification des opportunités d'investissements dans des zones productrices à fort potentiel de croissance.

La phase 2 consiste ainsi à investir directement auprès des zones identifiées afin de concrétiser les opportunités de développement du monde rural. Ces investissements contribueront à améliorer l'environnement des affaires afin que les investisseurs privés soient attirés à injecter leurs fonds dans des activités productrices de revenus.

Les activités d'investissement sont : l'amélioration du cadre réglementaire des affaires, la mise en place de système d'appui aux acteurs de l'économie rurale, l'éducation et la formation

spécifique au monde rural, la viabilisation des zones d'intervention, le programme de préservation de l'environnement, l'appui aux initiatives entrepreneuriales.

C'est par le biais de l'investissement dans les zones que l'atteinte de l'objectif global du programme : « passer d'une économie de subsistance à une économie de marché » sera concrètement réalisé. Les volets fonciers et financiers servent essentiellement à faciliter et à accélérer l'atteinte de l'objectif du programme.

Après avoir vu ce qui en est de Madagascar, voyons dans la troisième partie, la manière dont on peut réussir la bancarisation de la population malgache. Et ce, en considérant et en se référant en même temps de quelques bonnes expériences réussies dans d'autres pays.

## Chapitre I : ETUDES DE CAS

### A- La Grameen Bank au Bangladesh :

Le Bangladesh qui est considéré comme l'ancien Pakistan oriental après 1947 et devenu indépendant en 1971, se trouve dans le Golfe du Bengale, coincé entre l'Inde et la Birmanie. C'est un pays de 125 millions d'habitants, dont les régions sont régulièrement inondées et où le PNB par habitant est de 270 dollars ; alors qu'en France il est de 24940 dollars (soit presque dix fois plus élevé).

A la suite de la famine de 1974 qui a ravagé le pays, l'aventure de Muhammad Yunus commence. Ce professeur d'économie qui a enseigné pendant sept ans aux Etats- Unis, s'intéresse à la situation d'ouvriers qui travaillent douze heures par jour sans même pouvoir payer eux-mêmes la matière première dont ils ont besoin.

Il fonde la Grameen Bank en 1976 qui est réputée comme la première banque privée du Bangladesh à servir les populations rurales les plus pauvres mais aussi, la première banque au

monde à prêter aux pauvres sans demander des garanties en retour. On est au début de la crise économique qui a succédé aux « Trente Glorieuses » dans les sociétés industrialisées, après le choc pétrolier de 1973.

La Grameen Bank fut reconnue légalement en 1983 comme une banque indépendante.

**Elle a été l'un des pionniers de la finance en direction des plus démunis et du concept de crédit solidaire.**

La philosophie de Yunus est simple, rejetant la logique bancaire de ne prêter qu'aux riches. Il pense que « les pauvres, si on leur en laisse la chance, ne la laisseront pas passer parce que leur survie en dépend ». Les pauvres sont fortement dépendants des usuriers et des commerçants. Il n'y a pas de système d'entraide. Grameen Bank est venue combler le vide, face aux refus des banques. La Grameen Bank accorde des prêts à des groupes solidaires de cinq personnes se portant caution mutuellement. Elle a également mis en place un système d'épargne obligatoire. Chaque semaine, les membres se rencontrent pour effectuer les remboursements et constituer une épargne qui alimente différents fonds (group fund et emergency fund).

Pour avoir accès au crédit, les emprunteurs doivent avoir moins de 0.50 âcre de terre et respecter les 16 principes établis par la banque. Mais malgré des taux élevés, 98% des prêts sont remboursés.

En parallèle à ses activités de crédit, la Grameen Bank a mis en place divers programmes de développement pour les populations rurales dans des domaines tels que la scolarisation, la production maraîchère et la santé. Un des grands objectifs de la Grameen Bank a aussi été de faire en sorte que les femmes obtiennent une place importante et participent activement à la vie de l'ensemble de la société. Concrètement, la micro-économie, c'est une aide individuelle et directe aux plus démunis.

On peut alors dire que la mission de la Grameen Bank n'est pas seulement économique mais aussi socio-éducative. Ceux qui à qui la Grameen prête de l'argent se sont préalablement engagés à respecter les 16 points d'une charte. Ce corpus de promesses est l'élément structurant la vie des membres de la Grameen Bank ; on le récite comme un serment lors de son premier emprunt. On le récite en groupe, chaque semaine, lors des réunions des centres de 30 à 40 adhérents ; et on tente d'en assurer l'effectivité dans la vie. Sa dimension normative constitue un étrange moyen de pression sociale, qui apparaît plus comme le garant d'une identité propre à la Grameen Bank, que chacun dans la structure intériorise, que comme une manière de caution sociale, précaution bancaire pour le remboursement des prêts. Ce catéchisme du pauvre Grameen contient parfois d'étranges références, qui mêlent la préoccupation du planning familial à des questions écologiques ou d'hygiène de vie, sans toutefois constituer un véritable programme de formation ni de sensibilisation dans ces domaines.

Le rayonnement international de la Grameen prouve son succès qui ne se dément pas un quart de siècle après, puisque non seulement elle a 2.2 millions de clients et est à l'origine de « programmes Grameen » dans plus d'une cinquantaine de pays (dont les Etats-Unis), mais ; en plus ses comptes sont équilibrés. En effet, Bill Clinton, encore gouverneur en 1987, fut à l'origine de l'importation aux Etats-Unis de « programmes Grameen ».

Ted Turner en personne, le grand patron du CNN est un admirateur de Yunus, les pays scandinaves, l'Allemagne et le Bénélux ont contribué à fonder le Groupe Grameen ou le « Grameen Trust ». La Banque Mondiale qui ne traite qu'avec des gouvernements habituellement, a financé pour un montant de 100 millions de Dollars les activités de la Grameen.

Les retombées positives entraînées par cette pratique de microcrédit sont multiples. Elle a contribué à augmenter les revenus des bénéficiaires, à augmenter l'accès à l'éducation pour les

enfants et a haussé la participation aux élections locales. D'ailleurs, des membres de Grameen ont été élus au sein de leur localité. Puisque 95% des bénéficiaires sont des femmes, les conditions de vie de celles-ci ont fait un pas de géant. Elles ont acquis un pouvoir de décision au sein de leurs villages et de leurs familles et elles ont acquis des connaissances en santé et en nutrition. La conséquence principale de tous ces changements est la diminution de moitié du taux de natalité dans certaines régions.

Malgré que l'on parle de bancarisation, les banques ne sont pas les seules à pouvoir y contribuer. On peut aussi inclure le rôle des microcrédits pour

faciliter le processus,  
car les microcrédits  
sont réputés comme les  
plus capables de  
s'adapter à la situation  
paysanne.

**B- Le Kafo-Jiginew en**

**Mali - sud :**

Le Mali – sud est une zone en voie de développement se trouvant dans l'un des pays les moins avancés (PMA) du monde qui est le Mali. D'une superficie de 96.000

Km<sup>2</sup>, soit 7,7 % de la superficie du pays, le Mali – sud est peuplé de 2,8 millions de personnes (Bamnaras, Miniankas), soit 26,5 % de la population totale. Le Mali – sud apparaît

depuis toujours comme  
le grenier du Mali, par  
ses cultures vivrières  
(maïs, sorgho, mil,  
arachide) et son coton,  
principale source  
d'exportation du pays.

Le Kafo Jiginew est un réseau mutualiste d'épargne et de crédit malien, initié par un consortium européen d'Organisations Non Gouvernementales alliées au crédit

coopératif. Il est né au Mali – sud dans les années 80 en tant que système financier décentralisé (SFD) et développe une activité d'épargne et de crédit au bénéfice de petits

exploitants ruraux et un  
dispositif de  
« microcrédits avec  
éducation » adapté à la  
situation des plus  
démunis, les femmes  
principalement.

Le Kafo –Jiginew est un projet modeste par sa taille, mais non par ses ambitions, qui visent à promouvoir, au bénéfice des paysans du Mali – sud, une vaste organisation

d'épargne – crédit  
capable de  
s'autonomiser  
financièrement, et non  
un système de crédit  
solidaire. Cette  
organisation se définit  
comme un groupement

de caisses inter  
villageoises ou  
« jigine » couvrant  
chacune 6 à 8 villages.  
Chaque jigine est créé  
à la demande de la  
population des villages  
concernés. L'histoire de

la mise en place et de l'aboutissement de Kafo – Jiginew est retracée par 3 phases.

La première phase allant de 1985 à 1983 est une phase d'étude, d'exploration, de

localisation et de  
première

expérimentation. Les  
premières études sont  
lancées dans le cadre  
d'une association de la  
Fondation du crédit  
coopératif avec le

Comité français contre  
la faim qui ont constitué  
un consortium  
(CECCM). L'agrément  
des autorités maliennes  
est obtenu la même  
année. La compagnie  
maliennne de

développement de  
textile (CMDT) à qui le  
rôle de délimitation du  
Mali – sud est attribué a  
conclu avec le CECCM  
un protocole de  
coopération définissant  
un dispositif

d'assistance au projet  
sur le terrain. La  
réaction des paysans à  
la présentation de  
caisses villageoises  
d'épargne et de crédit  
n'est pas négative.  
L'intérêt le plus évident

de cette innovation leur  
paraît être la  
sécurisation des fonds  
qu'ils retirent en début  
d'année de la vente du  
coton et qui, en dépit  
des cachettes, sont  
exposés à toutes sortes

de convoitises et de  
risques.

Il est à mentionner que,  
le Kafo – Jiginew a été  
positionné comme une  
« banque des  
paysans » grâce à  
l' 'élection d'Adama

Sanogo à la  
présidence. Cet homme  
âgé d'une soixante  
d'années, illettré et ne  
parlant pas le Français,  
révèle les qualités d'un  
excellent président.

La deuxième phase, allant de 1990 à 1994 est une phase de développement, où un projet a été porté par le CECCM. Une nouvelle convention a donc été

signée entre CECCM et  
Kafo – Jiginew.

Au début de cette  
période, le marché du  
coton est confronté  
avec l'extrême faiblesse  
des cours qui avait  
caractérisé l'exercice

1986, précédant la  
création de Kafo –  
Jiginew. La  
dépendance de  
l'exploitation vis-à-vis  
d'un marché devenu  
plus instable est mise  
en évidence malgré les

interventions de la  
caisse française de  
développement (131  
millions de francs).

L'évolution de Kafo –  
Jiginew au début des  
années 90, est donc  
caractérisée par une

perspective de  
consolidation plutôt que  
d'expansion, la création  
de nouvelles caisses  
est cependant  
maintenue ajoutée par  
le remarquable taux  
d'impayés qui est

inférieur à 1 %. Notons  
que c'est sur cette  
période qu'a commencé  
le maliennisation des  
membres du Conseil de  
Kafo par le (ECCM, en  
inscrivant trois de ses  
cadres à l'Institut de

technique bancaire).

La troisième phase de 1994 à 1996, est l'affirmation de la maliennisation et l'institutionnalisation.

En 1994, plusieurs mesures capitales ont

été adoptées dans le cadre du redressement de la rentabilité ainsi que le principe d'une politique de crédit dynamique et audacieux. Les caisses locales sont autorisées

à engager, sous forme  
de crédit de campagne,  
100 % du montant de  
plus élevé des  
ressources, déposé à la  
caisse durant l'exercice.  
Compte tenu du  
caractère cyclique des

dépôts, cette politique suppose l'obtention de concours extérieurs au cas où la trésorerie deviendrait négative. Comme les dépôts connaissent également une croissance accrue

du fait de l'amélioration  
du marché, Kafo –  
Jiginew peut financer  
les besoins qui  
s'expriment malgré une  
trésorerie tendue.

Toutefois, les  
dispositions prises se

traduisent par une nette  
amélioration de  
l'exploitation.

En 1996, une nouvelle  
étape prend place :  
l'institutionnalisation. Le  
vide juridique pour les  
caisses de Kafo –

Jigineu est comblé par  
une loi portant  
règlement des  
institutions mutualistes  
ou coopératives  
d'épargne et de crédit  
au niveau de l'Union  
économique et

monétaire Ouest –  
africaine (UEMOA). A  
vrai dire, depuis 1987,  
les caisses du Kafo  
sont sous régime  
informel réduit à un  
règlement intérieur. A  
l'institutionnalisation,

l'organisation a été  
décentralisée et  
renforcée, les caisses  
locales sont groupées  
en unions locales  
placées sous la  
supervision  
d'animateurs paysans.

Kafo – Jiginew acquiert  
le sceau de sa viabilité,  
la marque de son  
autonomie et la  
garantie de son  
contrôle par les  
autorités de tutelle.

A propos du « crédit  
épargne avec  
éducation », il répond  
aux différents aspects  
(économiques,  
sanitaires,  
démographiques) des  
problèmes de la vie des

femmes maliennes. Ce service multifonctionnel va de la diffusion des méthodes de contraception aux microcrédits pour des activités génératrices de revenus, en passant

par une formation  
diététique et le  
traitement des  
diarrhées infantiles. Il  
est mis en œuvre avec  
les animatrices formées  
à cet effet et engagées  
par Kafo – Jiginew avec

une aide financière  
américaine, limitée à 4  
ou 5 ans. Les  
microcrédits sont  
organisés dans le cadre  
de petits groupes  
solidaires, selon une

technique inspirée de la  
Grameen Bank.

Enfin, la restitution  
historique un peu  
longue du démarrage et  
de la croissance de  
Kafo – Jiginew compte  
de la dynamique et des

problèmes de  
développement de la  
coopérative : le réseau  
mutualiste est en 1997  
une banque  
significative dans  
l'économie malienne.  
Déjà, en 1993, elle

collecte à elle seule 55 % des dépôts recueillis par l'ensemble des SFD au Mali, distribue 43 % des crédits des même SFD et 10 % des crédits de campagne de l'ensemble du système

# bancaire.

Dans la plupart des cas, on constate que c'est la tradition qui empêche les pays de se développer. Or, le cas de l'Afrique du Sud ne confirme pas cela.

## **C- L'Afrique du Sud : les clés du développement.**

L'Afrique du Sud est le pays le plus développé d'Afrique avec 41 465 000 habitants et possédant de bonnes infrastructures. Elle approvisionne actuellement l'Europe, les Etats-Unis et le Japon en or, chrome, charbon, manganèse, platine, uranium, diamant, titane. L'histoire de l'Afrique du Sud est l'une des plus marquantes au monde avec le régime de l'Apartheid, son abolition et le nouveau régime d'aujourd'hui. L'Apartheid est une ségrégation raciale institutionnalisée, qui fut pratiquée systématiquement en Afrique du Sud jusqu' en 1991. Dans les années 80 et 90, malgré l'abrogation de la Loi sur l'Apartheid, l'économie Sud Africaine reste caractérisée par de profondes inégalités entre la majorité noire et la minorité blanche. La politique de l'Apartheid a laissé les entreprises noires fortement handicapées, par rapport aux entreprises dominantes.

Dans le secteur formel, le chômage parmi les noirs se situe à 5%, en comparaison avec 20% parmi les blancs, les asiatiques et les métis. Le nouveau gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les fruits de la croissance soient répartis plus uniformément. De ce fait, le secteur des entreprises appartenant aux noirs en Afrique du Sud est un employeur marginal mais qui joue un rôle important dans l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté. Il est aussi la source de firmes potentiellement dynamiques et créant la richesse et des emplois.

Le défi auquel fait face l'Afrique du Sud est celui d'élaborer un cadre institutionnel qui donne aux entreprises appartenant aux noirs un accès plus large aux services financiers, de formation et d'assistance technique. Ce cadre est présenté dans la Stratégie Nationale pour le Développement de Petites Affaires en Afrique du Sud. Beaucoup d'efforts ont été déployés par l'Afrique du Sud pour développer la capacité de son secteur financier formel afin de répondre aux besoins de petites, et nouvelles affaires qui constituent le seul moyen de survie pour une grande partie de la population.

Les principales contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises émergentes en Afrique du Sud portent sur des contraintes financières ; car sous le régime de l'Apartheid, il était

interdit aux noirs de posséder des terres, ce qui fait qu'ils n'avaient pas accès aux garanties pour avoir un crédit. Le manque de fonds de roulement constitue un problème majeur pour les nouvelles entreprises, alors que pour les entreprises plus anciennes c'est le manque de ressources d'investissement.

Pour remédier à cela, les mécanismes proposés consistent en la reconnaissance de la nécessité d'élargir l'accès aux services financiers pour les microentreprises émergentes qui en étaient historiquement exclues. Le cadre proposé avec l'étroite collaboration du gouvernement et la contribution pratique des institutions financières Sud Africaines adopte une approche systémique qui implique la mise en place d'un ensemble d'institutions capables de fournir aux entreprises émergentes des services financiers valables, responsables et durables. Il envisage de fournir un champ d'actions en terme d'accès aux ressources pour tous les intermédiaires financiers qui financent les microentreprises et s'engagent à la réalisation de standards élevés d'efficacité, et de durabilité. L'intention est de développer la capacité du système financier comme un tout pour atteindre une très grande partie des entrepreneurs venant de groupes historiquement désavantagés.

Pour ce faire, deux moyens sont proposés pour amener les banques et les intermédiaires financiers à prêter aux microentreprises noires : des incitations pour servir ce marché et un programme de développement institutionnel pour introduire les meilleures pratiques.

Tous deux sont destinés à réduire les coûts de transaction.

Les incitations comprennent des subventions et un système de garantie. Les subventions disponibles pendant une période de 5 ans permettent aux banques et aux intermédiaires de détail de couvrir les risques initiaux élevés de transaction des prêts aux microentreprises. Un système de fonds garanti, qui limite des grandes pertes des microentreprises à la banque, est mise en œuvre.

Le programme de développement institutionnel comprend un diagnostic des institutions participantes et l'élaboration d'un programme pour confronter les contraintes et les faiblesses. La composante de développement institutionnel est destinée à réduire les coûts de transaction des crédits aux microentreprises en rendant les banques commerciales et les organisations gouvernementales plus efficaces sur le plan opérationnel dans le service de ce marché. Une Institution appelée APEX se charge de faire le diagnostic des institutions participantes, de soutenir la promotion des intermédiaires de détail et de fournir les fonds et l'assistance pour le refinancement, don de lancement, capitalisation, et le développement institutionnel aux institutions qui sont engagées à réaliser des standards rigoureux de performance.

Aujourd'hui, l'accès aux services financiers en Afrique du Sud est beaucoup plus facile pour toutes les catégories d'entreprises et de particuliers, d'où le véritable développement économique Sud Africain. Le pourcentage des ressources des banques commerciales investies dans les petites entreprises émergentes est assez considérablement élevé. Il y a eu démantèlement de l'héritage économique de l'Apartheid et libération de l'immense potentiel du secteur de petites affaires. Cette expérience vécue par l'Afrique du Sud offre des enseignements intéressants dont peuvent profiter d'autres pays.

## **Chapitre II : POINTS POSITIFS**

A partir des expériences réussies de ces trois institutions, on va essayer de tirer respectivement les points forts de chacune d'entre elles.

### **A- La Grameen Bank :**

On peut tirer plusieurs leçons de l'expérience de la « Banque des pauvres » au Bangladesh. Comme son nom l'indique, cette banque donne une forte considération aux pauvres, surtout aux paysans. Elle a beaucoup contribué à améliorer la condition de vie d'une majeure partie de la population Bengale qui étaient situés en dessous du seuil de pauvreté. Elle n'agissait pas seulement en tant qu'institution financière mais, en même temps, elle a effectué des sensibilisations en matière d'amélioration de la vie sociale et familiale de chacun de ses membres.

Une des plus bonnes réputations de la Grameen, est l'attitude qu'elle a adoptée envers les femmes. On sait très bien que le problème de genre est un des obstacles majeurs empêchant aux pays d'Afrique de se développer de manière équitable à l'intérieur des pays. La Grameen est l'une des premières institutions au monde à parvenir à soulever les femmes de la marginalisation sociale et l'injustice sociale.

Vu que la Grameen est une banque destinée aux pauvres et surtout aux paysans et les femmes ; la mise en place d'une banque pareille à celle ci serait un avantage réel pour le développement de Madagascar. D'ailleurs, plusieurs pays d'Afrique ont déjà suivi l'exemple de Bangladesh et ont réussi à se développer grâce à des programmes Grameen.

Le grand écart entre les revenus des plus riches et des plus pauvres peut être surmonté par la présence d'une telle banque à Madagascar. Car la Grameen, comme on l'a dit précédemment a beaucoup contribué à rehausser le niveau de revenu des paysans maliens. On

doit dire que l'exemple de la Grameen Bank au Bangladesh est reconnu comme l'un des meilleurs atouts d'épanouissement économique des pays sous-développés, c'est un événement remarquable de l'histoire économique mondiale.

Le système de crédit solidaire pourrait bien aider les pauvres malgaches, puisque déjà ils s'empruntent entre eux, il ne leur manque plus que des moyens financiers pour être encore plus solidaires et se soutenir mutuellement.

Avec la précarité des habitats malgaches, ce genre de banque est nécessaire pour permettre à la population d'améliorer son environnement socio-économique et même culturel parce que dans ce cadre, les ménages peuvent vivre dans un endroit propre, plus large, ce qui favorise la santé des chefs de ménages et les aides à travailler plus pour gagner de l'argent et augmenter le revenu qu'il dispose. A travers cette augmentation de revenu, les ménages pourraient faire de l'épargne et se procurer d'autres biens pour faire avancer leur situation économique et sociale. En effet, pour qu'un ménage puisse épargner, il faut tout d'abord que ses conditions sociales soient meilleures, sinon, le surplus qu'il pourrait obtenir sera procuré primordialement à ses besoins quotidiens.

Les programmes de scolarisation de la Grameen Bank sont aussi favorables pour la population malgache où l'on trouve encore un grand nombre d'analphabètes. De plus, à Madagascar, le taux de scolarisation est très faible et il n'y a qu'un pourcentage très bas des élèves du primaire qui atteignent le secondaire second cycle, pour l'université ce pourcentage est à moins de 1%. Il faut donc des programmes d'aide à l'éducation pour que la population soit instruite et devient capable d'assimiler les actualités financières. Cette promotion de l'éducation permet à la population de s'approcher des institutions bancaires, parce que leur niveau d'instruction leur donne les facultés de prendre des risques pour demander des crédits et de déposer leur argent en banque qui est considérée en lieu sûr pour le placement de leurs capitaux.

Une banque des pauvres est donc nécessaire pour le système financier malgache pour la mobilisation des ressources et le développement des crédits, du fait qu'une telle banque offre des opportunités pour la couche qui est généralement considérée comme non épargnante et non attrayante. Tout au moins, les banques devraient se référer à l'expérience exceptionnelle de la Grameen Bank pour s'approcher de plus en plus de la population. Les banques doivent donc considérer les contextes socio-économiques de toute la population dans leurs opérations financières, elles doivent penser à développer réellement Madagascar en s'intéressant à toutes les catégories de classes sociales.

## **C- Kafo-Jiginew :**

Le cas du Mali est  
exemplaire de  
l'émergence d'une  
société civile, pour la  
plus grande part  
homogène.

L'expérience de Kafo –

Jiginew montre qu'il existe encore un large espace dans lequel les ONG et les organisations coopératives du Nord peuvent apporter leur coopération à cette

émergence.

En quelque sorte,  
l'entreprise Kafo –  
Jiginew fut une réponse  
à une demande non –  
formulée : le besoin,  
décelé par les études  
existait virtuellement,

mais il a fallu susciter la  
perception et  
l'expression dans les  
villages au cours de  
nombreuses palabres  
en 1987 – 1988.

Par rapport à  
Madagascar, le Mali

n'est pas si loin, du point de vue du degré de développement car ils font tous deux parties des pays les moins avancés. La population malgache a donc les mêmes

besoins exprimés que  
la population malienne  
puisque la majorité des  
malgaches sont des  
paysans. D'où un  
réseau mutualiste  
d'épargne et de crédit,  
aussi dynamique et

renforcé que le Kafo –  
Jiginew devrait être mis  
en place à Madagascar.  
Cependant, il faut bien  
noter que le rôle de  
l'Etat n'est pas minime  
dans l'appui d'un tel  
réseau à cause de son

caractère initialement  
informel.

L'amélioration de la  
situation de nombre de  
paysans qui peut en  
résulter constitue un  
impact socio –  
économique

indiscutable de  
l'entreprise commune  
malgache.

De plus, l'organisation  
des microcrédits,  
jumelés à un apport  
éducatif au bénéfice  
des femmes pauvres,

devrait être à terme un  
facteur d'évolution  
sociale d'importance,  
sur le plan  
démographique sans  
doute, avec  
l'information sur la  
contraception, mais

également sur le plan  
des rapports homme –  
femme.

Certes, la  
contraception est déjà  
d'actualité à  
Madagascar, mais les  
rapports homme –

femmes sont, si l'on  
peut dire, encore remis  
en question car dans  
les zones tant rurales  
qu'urbaines, les  
femmes sont loin  
d'avoir les mêmes  
droits que les hommes.

Déjà, l'on sait que les femmes au pouvoir sont si peu nombreuses.

Tout compte fait, des changements restent encore à faire pour bancariser la population. Et si les

banques ne peuvent  
parvenir à monétiser  
elles-mêmes l'épargne  
locale. Pourquoi on ne  
laisserait pas un tel  
type de microcrédit s'il  
peut apporter des  
solutions aux besoins

réels des paysans ?

En effet, Kafo –  
Jiginew est une mise en  
œuvre des plus  
orthodoxes du fameux  
principe d'identité : les  
usagers de la  
coopérative en sont les

propriétaires et les  
gestionnaires. C'est  
une forme de  
développement  
participatif et c'est ce  
dont notre pays a  
besoin pour promouvoir  
le développement

rapide et durable, qui  
est un des principaux  
objectifs du  
gouvernement  
malgache aujourd'hui.

La mise en œuvre  
d'une banque des  
paysans telle que le

Kafo – Jiginew à  
Madagascar permettrait  
donc, de satisfaire  
l'espoir des populations  
pauvres pour l'accès au  
crédit, de faire  
participer et de  
responsabiliser cette

couche de la population  
à la gestion de leurs  
capitaux propres. Il peut  
également apparaître  
sur un mode plus ou  
moins explicite, les  
notions nouvelles de  
budget, de prévision et,

plus généralement,  
l'intégration du facteur  
temps avec leurs  
implications sur les  
possibilités d'épargner  
ou d'emprunter dans  
les milieux ruraux.

On peut donc dire que la présence d'une banque de brousse est souhaitable à Madagascar, du fait qu'elle est capable de s'adapter sans grandes conditions complexes à

la réalité du monde rural. D'ailleurs, elle pourrait apporter plus qu'un appui financier à la population malgache ; elle peut bien sûr assurer une évolution sociale et un

point de vue plutôt  
solidaire  
qu'individualiste de la  
société.

On a particulièrement  
pris l'exemple de Kafo –  
Jiginew, un réseau  
coopératif d'épargne et

de crédit, car il faut  
étudier toutes les  
possibilités de  
mobilisation de  
l'épargne et de l'accès  
au crédit pour les  
Malgaches.

### C- L'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a suivi une évolution un peu particulière à ce que l'on constate du chapitre précédent. Il était le pays où on a vu le plus de problèmes raciaux ; puisque ces problèmes ont

persisté même jusqu'aux années 80, alors que presque tous les pays du monde se sont abolis du racisme.

Le gouvernement Sud Africain a su reconnaître la grande inégalité qui existait entre les différentes entreprises et a tout fait pour surmonter ce handicap. Il a pris l'initiative d'enlever les obstacles des petites entreprises, émergentes mais dynamiques, face à l'accès au système bancaire et financier.

A Madagascar, le véritable problème réside dans le fait que plusieurs petites entreprises, surtout paysannes, n'ont pas actuellement accès aux services financiers. Le rôle qui incombe au gouvernement malgache est donc celui de reconnaître que malgré leur petite taille, ces entreprises constituent des agents actifs pour l'économie malgache en général. Il faut donc les inciter à s'approcher du système financier, mais aussi à s'éloigner de leurs activités hors circuit bancaire par le changement d'attitude des banques et de l'Etat lui-même.

L'Afrique du Sud a suivi les expériences réussies dans d'autres pays pour parvenir à faire fonctionner ses microentreprises et tout son système financier. Cette bonne réflexion qu'elle a eu doit être suivie à son tour par Madagascar s'il veut arriver aux mêmes objectifs.

On doit donc faire des incitations pour servir le marché financier par l'intermédiaire des réformes non seulement au niveau du système bancaire, mais également au niveau institutionnel.

Les banques doivent pouvoir détecter les forces et les faiblesses de tous les types d'entreprises par des sensibilisations et des enquêtes, elles doivent connaître les capacités propres à chaque entreprise pour pouvoir octroyer des crédits avec les conditions adéquates. Ces enquêtes et sensibilisations constituent de grosses dépenses pour les établissements bancaires et c'est là que l'Etat doit intervenir. En fait, l'Etat peut apporter sa contribution en désenclavant les zones éloignées, en facilitant les procédures pour rendre les petites entreprises et les petites affaires formelles, et en rendant les organisations gouvernementales plus efficaces.

L'approche systémique adoptée par l'Afrique du Sud peut bien aussi être valable pour Madagascar par la mise en place d'un ensemble d'institutions capables de fournir aux entreprises de petite taille des services financiers valables, responsables et durables.

En tout, le système financier malgache doit inventer une nouvelle démarche pour acquérir plus de clients et être à la hauteur de toutes sortes de besoins différents suivant les régions et les milieux.

Aucun secteur ne devrait être négligé et on doit apprendre à la population les moyens d'améliorer leur niveau de vie et aux entreprises les façons de faire avancer leurs affaires, par

leur approche du système bancaire. Car ce système pourrait leur servir d'aide pour bien gérer leur argent et en assurer la sécurité.

### **Chapitre III : Vers une économie de marché à travers les banques**

Le passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché impose de nombreuses conditions de divers ordres. Cette transition est une tâche de longue haleine, le succès des réformes dépend de la santé du système financier en question. Mais la réforme de ce dernier est indissociable des autres réformes, en particulier la stabilisation macro-économique, la restructuration des entreprises et la mise en place des institutions juridiques nécessaires. Le gouvernement doit s'efforcer de développer des banques, des intermédiaires non bancaires et des marchés de capitaux capables de s'adapter aux besoins du marché, plutôt que d'obéir aux règles restrictives des autorités.

Dans le processus de bancarisation, il n'y a pas que les banques qui sont concernées. Etant une entité évoluant au sein d'un Etat, les banques ne peuvent pas agir indépendamment de l'Etat et de la population qui devrait évoluer avec elle. Donc, les pouvoirs publics ont aussi leur rôle à jouer dans ce processus qui pourrait être un meilleur facteur pour le développement économique du pays ; ce rôle des pouvoirs publics peut bien être le plus primordial de tous les rôles que peuvent jouer les autres acteurs économiques. D'où, on a partagé ce troisième chapitre en 3 grandes parties.

#### **A- Au niveau des pouvoirs publics**

Etant donné l'orientation actuelle de la politique économique en faveur des mécanismes du marché, le développement du secteur financier de Madagascar devrait relever largement de l'initiative du secteur privé. Comme l'annonce l'évolution en cours, les choix anciens en faveur du rôle de l'Etat en tant que propriétaire des établissements financiers, des politiques sélectives

de crédit, du contrôle des taux d'intérêt et de l'imposition de nombreux autres contrôles, ainsi que de l'accès privilégié des institutions publiques aux ressources financières doivent désormais faire face à une nouvelle stratégie de développement du secteur financier. Le Gouvernement a devant lui la nouvelle tâche importante de mettre en place les politiques et l'infrastructure nécessaires pour permettre que l'offre de services financiers soit à la hauteur de la demande, que le système financier mobilise effectivement les ressources et les affecte correctement en regroupant les risques et en fixant les prix suivant les critères du rendement et de la liquidité. Une transformation fondamentale des politiques suivies à l'égard du secteur financier jusqu'à présent s'imposera donc, tout comme le cas des activités du secteur réel. La rapidité avec laquelle les institutions et marchés nouveaux apparaissent donc, dépend au plus haut point des autres politiques macro-économiques et sectorielles qui agissent directement sur l'économie réelle en même temps que de la réaction du secteur privé au dispositif d'incitation qui est déjà créé et qui devrait être renforcé.

Le rythme auquel toute stratégie de développement du secteur financier est appliquée doit donc être réexaminé en permanence pour tenir compte de l'évolution des différents facteurs.

A propos des petits agents qui constituent la plus grande partie des malgaches, l'action des pouvoirs publics dans ce domaine devrait porter sur quatre aspects :

- L'efficacité et la concurrence entre établissements bancaires.
- Des politiques de services financiers aux petits agents qui soient durables et à l'écoute de la demande pour encourager l'épargne et le crédit.
- L'ancrage et l'intégration des services financiers aux petits agents.
- L'amélioration du régime réglementaire et de l'infrastructure financière afin de réduire les coûts et risques présentés par les transactions. Les politiques dans ce sens devraient s'inspirer de l'expérience acquise, riche d'enseignements quant aux formules ou initiatives à imiter ou à éviter.

Il ne faut pas aussi oublier que toute politique de collecte de l'épargne (surtout rurale) doit être couplée avec des actions d'incitation indirecte :

- l'amélioration de la productivité par une bonne organisation de la vulgarisation.
- l'amélioration des circuits de distribution et de commercialisation
- l'adoption de politique de prix incitatifs au niveau des producteurs.
- la modernisation des pratiques traditionnelles, en vue d'une meilleure productivité.

Donc, il est avant tout indispensable de rendre les petites activités suffisamment rentables pour favoriser les transactions bancaires. De vastes champs restent ouverts aux politiques publiques de soutien fondées essentiellement sur les mécanismes du marché pour orienter les services financiers vers les petits agents économiques et mobiliser des ressources auprès d'eux.

Certes, la pleine intégration au système financier général tend à ne se produire qu'avec le temps et ne peut être imposée d'en haut. Cependant, une démarche de bas en haut, qui stimule les institutions dans certaines régions géographiques déterminées ou à l'intérieur de type d'activité précis, par exemple, devrait être guidée par le souci d'aider les institutions de former peu à peu des liens avec le système financier plus vaste. Les politiques publiques des services financiers aux petits agents ne devraient pas viser à encourager l'apparition d'un système financier rural à part qui provoquerait une compartimentation géographique des marchés financiers et isolerait les services financiers ruraux du système financier urbain. Au contraire, mieux vaudrait concevoir des programmes de services financiers aux petits agents qui, globalement, activeraient en définitive la mise en place d'institutions bancaires novatrices couvrant tout l'éventail des activités économiques petites et moyennes présentes dans toutes les régions géographiques. Une telle vision (géographiquement non compartimentée) des services financiers en direction des petits agents a pour conséquence que les groupes d'agriculteurs, les coopératives et les associations de producteurs devraient établir des liens entre eux tout en s'intégrant au système bancaire plus vaste.

Enfin, pour réformer le système bancaire malgache, le pays doit s'attaquer à deux tâches essentielles.

La première consiste à transformer la banque centrale en une institution indépendante chargée d'élaborer et d'appliquer la politique monétaire. Car, cette indépendance de la banque centrale qui la soustrait à l'obligation de financer les dépenses de l'Etat et lui permet de fixer souverainement les taux d'intérêt, s'accompagnant d'une plus faible inflation et d'une politique monétaire plus efficace. Si les statuts de notre Banque Centrale jouissent d'une indépendance plus formelle, ils tendent à mettre l'accent sur la stabilité de la valeur de la monnaie. Des objectifs définis de manière très spécifique contribuent à la transparence des opérations et mettent les institutions dans l'obligation de rendre des comptes et renforcent sa crédibilité.

La seconde tâche, beaucoup plus vaste et complexe, consiste à remédier aux déficiences des banques. Certes, des changements sont intervenus pour favoriser le développement des mécanismes du marché comme la création de nouvelles banques, la réorganisation des anciennes banques qui étaient confrontées avec les héritages traditionnels et institutionnels. Mais, il faut continuer à encourager l'implantation de nouvelles banques que ce soit étrangères

ou provenant des investisseurs nationaux pour réformer encore plus le système financier. Ceci par les actions des pouvoirs publics d'améliorer l'environnement économique global à travers les politiques appropriées à la situation particulière de Madagascar dans le but de maintenir un haut degré de confiance dans le système financier, de limiter la désintermédiation financière (c'est à dire la tendance à court-circuiter le système bancaire).

De bonnes initiatives qui sont à la fois efficaces et dynamiques devraient donc être prises par les pouvoirs publics en vue d'aider les banques à promouvoir le développement de notre pays. Puisqu'il reste beaucoup à faire pour arriver à bancariser la population malgache qui est de nature rurale et pauvre.

#### B- Au niveau du système financier et bancaire

L'objectif principal des banques actuellement, c'est de dynamiser le marché financier et de mobiliser l'épargne locale.

Pour ce faire, le système bancaire doit s'adapter à fournir dans des conditions satisfaisantes encore plus de services bancaires efficaces qu'il n'y en a déjà dans le pays, pour réduire les risques et les coûts pour les déposants et les investisseurs tout en aidant à maximiser le rendement des investissements. Le renforcement continu de la structure et de la gestion des différentes banques et du cadre réglementaire de leurs activités pourraient bien servir si on veut un système bancaire dynamique et compétitif à Madagascar. En effet, l'une des tâches majeures du secteur bancaire est de se rendre plus concurrentiel car le manque de concurrence limite les possibilités d'augmenter sa mobilisation de dépôts et d'abaisser les coûts des activités économiques du secteur réel. Il faut alors que la concurrence soit suffisamment vive à l'intérieur du secteur bancaire pour que les banques soient encore plus incitées à rechercher une clientèle en dehors de leurs sources traditionnelles d'activité. Bien que la concurrence entre les banques de Madagascar soit assez avivée depuis des années, le secteur continue de dégager une marge considérable sur les taux d'intérêt, mais les coûts de l'intermédiation financière restent élevés. Les mesures pour renforcer davantage le jeu de la concurrence dans le secteur bancaire devraient donc être adoptées, afin d'améliorer le système financier dans son ensemble. Cela favoriserait l'expansion des activités financières avec les petits agents.

Pour dynamiser le marché financier, il est nécessaire d'établir des textes régissant la publicité financière. Madagascar devrait développer un marché financier ayant les capacités requises pour répondre aux besoins financiers de toutes les catégories d'agents économiques. Ce marché étant élargi et stable, cela pourrait affirmer la solidité du système financier dont dépend fondamentalement la confiance des agents économiques. En même temps, ce marché serait un atout majeur du système financier malgache pour les relations extérieures et la venue des capitaux étrangers.

Pour mobiliser l'épargne locale, les banques doivent être plus dynamiques et doivent appliquer une meilleure politique en matière de taux sur les dépôts. L'expansion de la mobilisation des ressources à terme dans le système bancaire dépend notamment de la réussite des banques dans la mise au point de produits et plans d'épargne attrayants pour les déposants. Une série de produits de ce type sont déjà apparus à Madagascar, qui, par exemple, encouragent l'épargne pour le financement du logement. Les banques malgaches doivent donc supporter des coûts plus lourds pour attirer les dépôts à plus long terme, ce qui les inciterait à pratiquer des activités de crédits plus rentables, notamment le crédit à moyen et à long terme.

De nos jours, on doit dire que les banques sont de plus en plus dynamiques, on ne peut pas ignorer cette réalité. Beaucoup d'efforts ont été entrepris par ces banques, avec l'intensification de la concurrence, pour l'incitation à l'épargne tant urbaine que rurale. Mais, nous ne pouvons pas nier que ces efforts sont insuffisants par rapport au contexte dans lequel Madagascar évolue. Il faut donc dans toutes les zones géographiques et des transformation dans l'attitude des banques qui sont parfois réticents vis-à-vis des paysans qui devrait être les plus ciblés.

En matière de crédit, le crédit au logement est l'une des principales branches des activités de crédit qui doit être mis au premier rang. Et, pour que le mécanisme du crédit à moyen terme et à long terme fonctionne efficacement, il faut qu'existe aussi un marché financier efficace qui facilite la fixation du prix des ressources financières et la circulation de ces ressources entre les investisseurs et les emprunteurs, individuels et institutionnels. Les banques doivent donc accorder des crédits à toute sorte d'agents économiques sans toutefois imposer des conditions trop sélectives. Du même, ils ne devraient pas appliquer des hauts taux d'intérêt sur les crédits octroyés pour être plus attractif et pour fidéliser sa clientèle.

En plus des politiques de gestion des liquidités de la Banque Centrale, la réglementation et la supervision prudentielles revêtent une importance capitale si l'on veut éviter les problèmes consécutifs à un niveau de liquidité et de solvabilité insuffisant. La bonne qualité et la solvabilité du portefeuille de prêts d'une banque ne mettent pas toujours celle-ci à l'abri des problèmes de

liquidité. Des sauvegardes sous la forme de ratios de contrôle visant à harmoniser la durée des créances et des dettes constituent un préalable à l'existence d'un système financier sûr. Donc, des impératifs réglementaires dans les transactions financières doivent être sérieusement pris en considération.

A Madagascar, on considère que la solvabilité d'une banque est fonction de sa capacité d'absorber des pertes exceptionnelles sur la base de son ratio d'endettement, les banques sont tenues d'observer un ratio de solvabilité d'au moins 8 % et les banques commerciales de Madagascar y sont parvenues sans difficulté. Toutefois, ces directives quant à l'adéquation du capital visent davantage à faire correspondre le niveau de fonds propres et celui des dépôts qu'à offrir aux déposants une protection réelle contre des défauts de paiement massifs. Des taux de défaillance élevés peuvent en fait provoquer des faillites et des paniques bancaires, même si ce ratio de solvabilité fondé sur les dépôts est élevé pour l'ensemble du système bancaire. On doit donc s'orienter, en ce qui concerne l'adéquation du capital, vers un système de directives qui soit fondé sur le profil de risque des actifs. Il importe d'adapter des directives au système bancaire commercial de Madagascar et ce pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, les déposants ont besoin d'une protection réelle fondée sur les risques effectifs auxquels les banques sont exposées sur leurs portefeuilles d'actifs. En outre, à mesure que l'économie se développe et se diversifie, on peut s'attendre à ce que les banques commerciales élargissent leurs engagements hors bilan. Les directives actuellement applicables à Madagascar ne tiennent pas compte des divers degrés de risques liés à la gamme d'activités actuellement menées par les banques commerciales et qui s'élargissent au fil du temps.

Enfin, on maintient la confiance dans le système monétaire en garantissant la solvabilité, la liquidité et la rentabilité du système bancaire. Il est possible d'y parvenir à condition que le système bancaire fonctionne dans un cadre comptable qui ne dissimule pas des éléments d'information auxquels les banques et les autres institutions financières en tant qu'organismes de prêt devraient avoir facilement accès. En même temps, le public devrait être capable de juger les performances et points forts des diverses banques qui devraient uniformément publier leurs comptes, car la forme minimale réglementaire respectée par les banques est insuffisante pour les analyses. Les banques, doivent de même, mettre à la disposition du public les conditions nécessaires par le biais d'un affichage. Il faut alors que toutes les banques adoptent la transparence à l'endroit de leurs conditions.

Dans le but de bancariser la population malgache, il faut beaucoup d'efforts que ce soit de la part des pouvoirs publics ou de celle du système bancaire. En effet, le plus grand nombre de la population de Madagascar ignore encore tout le mécanisme du système financier, et ceci

nécessite donc des politiques fiables pour les intégrer dans le système bancaire. Pour que la proportion de la couverture bancaire de 2 % augmente, on doit adopter de multiples transformations à l'égard des attitudes en vue d'aider tous les malgaches à s'intégrer dans ce secteur bancaire.

### C- Recommandations

Les recommandations sont assez nombreuses et touchent les divers domaines de l'activité bancaire.

En général, il faut :

- La mise en place de banques qui octroient des crédits aux taux les plus bas, pour l'instant, mais pourraient les augmenter au fur et à mesure que leurs clients se multiplient. Ce genre de banque doit en même temps mettre des taux assez élevés pour la rémunération des dépôts, et surtout ne pas imposer des conditions compliquées (mais assurées) pour l'accès aux comptes en banque :
- Le rehaussement du niveau général des revenus.
- La facilité d'accès à l'ouverture d'un compte en banque.
- Les mesures d'incitation à l'épargne bancaire.
- La mise place de banque de développement dont la stratégie vise à mieux drainer l'épargne nationale pour l'affecter efficacement des le financement de l'économie dans l'objectif de se placer en véritable partenaire du développement économique.

En matière d'évolution :

- La standardisation de nouveaux produits répondant aux besoins de la clientèle et l'amélioration constante de la qualité des services. Ainsi que la standardisation de nouveaux instruments financiers et en assurer la fluidité (cas des titres).
- La rénovation des infrastructures immobilières et informatiques.
- La large diffusion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).
- Une approche différenciée de la clientèle dans les secteurs émergents et progresser dans l'approche globale de la clientèle. Avec la recherche de la clientèle et de la structure financière optimale.

- Le développement du portefeuille par la démarche clientèle et les nouveaux produits.
- Le renforcement de la compétence de l'équipe par la formation professionnelle.
- La meilleure utilisation des chèques, des cartes bancaires, etc.

#### En matière de stabilité :

- La diminution des taux d'intérêt assignés au crédit et l'augmentation de ceux assignés aux dépôts.
- Meilleure stabilité du taux de change pour permettre l'établissement de prévisions fiables des activités.
- La protection des épargnants.
- L'indication aux nouveaux investisseurs de la valeur précise du ratio d'endettement qui est acceptable aux banques.
- L'établissement d'un système de garantie des crédits à l'exportation.
- La mise en place d'un système de couverture des risques de change

#### Au niveau du marché :

- Le bon fonctionnement du marché.
- L'intensification de la concurrence.
- L'ouverture d'agences dans les zones rurales éloignées.

Pour les sociétés de taille relativement importante, les banques peuvent servir d'intermédiaire dans l'émission par les entreprises de billets de trésorerie ou d'emprunts obligataires. Les banques rechercheraient dans ce cas ; pour le compte de leur clientèle emprunteuse des investisseurs privés ou institutionnels disposés à prêter directement aux bénéficiaires finals.

Les banques peuvent renforcer les fonds propres des entreprises moyennes à fort potentiel de croissance et parallèlement d'offrir de nouveaux produits de placements aux agents économiques structurellement excédentaires en liquidités en souscrivant à la création de fonds communs de placement (FCP). Il faudrait que les autorités précisent les caractéristiques fiscales de fonctionnement de pareils fonds.

Pour les entreprises plus modestes, le crédit – bail pourrait constituer une solution au handicap lié à la faiblesse de l'autofinancement.

Telles sont alors quelques recommandations afin de permettre la bancarisation de la population malgache. Ces recommandations pourraient ne pas être toutes exécutées mais il s'agit de noter le principal facteur de bancarisation est l'amélioration du revenu et l'incitation à l'épargne et au crédit bancaires, afin de permettre aux banques de fonctionner en tant qu'intermédiaires financiers et à la population de recourir au circuit bancaire.

## **CONCLUSION**

La bancarisation est un grand défi à relever pour Madagascar. Cependant, de nombreuses lacunes existent tant au niveau du système financier et bancaire malgache, qu'au niveau de l'économie en général. Ce n'est pas facile d'atteindre ce défi si les contextes socio-économique actuels persistent à faire de l'économie malgache une économie de subsistance.

Dans ce cadre donc, les banques doivent être capables de discerner les besoins financiers réels de toutes les couches sociales et de s'adapter à leurs situations particulières. Elles se doivent d'être des banques plus ou moins polyvalentes pour permettre à tout le monde de fréquenter des établissements bancaires.

Le passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché par les banques suppose un grand nombre de conditions nécessaires à la mise en place d'un système financier sain et stable. Mais le côté financier n'est pas le seul à inclure dans un tel processus, il faut aussi une situation sociale favorable pour l'ensemble de la population car comme on l'a déjà dit, les affamés ne font pas des épargnes. De plus, le faible niveau d'instruction de la majorité des malgaches ne leur permet pas d'avoir les connaissances et les capacités requises pour contracter avec des institutions bancaires, qui se modernisent de jour en jour.

On en déduit donc, que la première chose à faire pour parvenir à élever le taux de couverture bancaire de 2%, c'est l'amélioration des revenus perçus par les ménages afin qu'ils puissent promouvoir la santé et l'éducation et d'avoir du surplus. On voit alors que le système

bancaire n'est pas la seule concernée, les pouvoirs publics doivent aussi apporter leurs contributions pour aider les banques à se rapprocher de la population, surtout des paysans.

Enfin, on peut conclure que même si la bancarisation est assez difficile à atteindre, elle peut très bien se faire dans un pays tel que le nôtre, dans la mesure où les banques font de grands efforts pour penser non seulement à leur profit mais également au développement de Madagascar. C'est à dire, ils doivent faciliter les conditions d'accès au crédit et à l'épargne bancaires.

## ANNEXES

### Les 16 principes de la Charte de la Grameen Bank

- 1- Nous respecterons et appliquerons les quatre principes de la Grameen Bank : discipline, unité, courage et travail assidu, dans tous les domaines de notre vie.
- 2- Nous apporterons la prospérité à nos familles
- 3- Nous ne vivons pas dans une demeure délabrée. Nous entretiendront nos maisons et aspirerons à en bâtir de nouvelles le plutôt possible.
- 4- Nous cultiverons des légumes toute l'année. Nous en ferons grande consommation et vendrons le surplus.
- 5- Pendant la période de plantations, nous planterons autant de pousses que possible.

- 6- Nous ferons en sorte d'avoir peu d'enfants. Nous limiterons nos dépenses. Nous ferons attention à notre santé.
- 7- Nous donnerons une éducation à nos enfants et nous donnerons les moyens de pouvoir subvenir à cette éducation.
- 8- Nous veillerons à la propreté de nos enfants et de l'environnement.
- 9- Nous construirons et utiliserons des fosses d'aisance.
- 10- Nous boirons l'eau des puits sains. S'il n'y en a pas, nous ferons bouillir l'eau ou la désinfecterons avec de l'alun.
- 11- Nous n'exigerons aucune dot pour nos fils comme nous n'en donnerons aucune à nos filles. Les dots seront proscrites de nos centres. Nous nous opposerons au mariage de jeunes enfants.
- 12- Nous ne commettrons aucune injustice comme nous nous opposerons à ce que les autres en commettent.
- 13- Nous procéderons collectivement à des investissements plus élevés pour obtenir des revenus plus importants.
- 14- Nous serons toujours prêts à venir en aide aux autres. Si quelqu'un a des difficultés, nous l'aiderons.
- 15- Si nous venons à apprendre que dans un centre, la discipline est bafouée, nous nous y rendrons pour la rétablir.
- 16- Nous introduirons les exercices physiques dans tous les centres. Nous participerons collectivement à toutes les rencontres organisées.

## ANNEXES

### Evolution des crédits bancaires à court terme recensés par objet

	Encours en milliards de FMG			Evolution en %		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Total des crédits à court terme	1 795.5	1 857.1	1 833.9	16.9	3.4	-1.2
Escompte commercial local	167.2	181.1	102.4	26.5	8.3	-43.5
Avances sur marchandises	233.3	235.6	156.6	-6.2	1.0	-33.5
Découverts	676.9	575.4	539.6	23.2	-15.0	-6.2
Ventes à crédit	29.6	25.7	16.2	-28.9	-13.2	-36.9
Faisance valoir	0.0	0.4	0.4			-1.3
Avances sur produits	387.0	445.6	382.7	22.2	15.1	-14.1
Préfinancement collecte produits	86.8	101.6	136.3	48.6	17.5	34.1

Autres crédits à CT	50.2	83.7	119.5	63.6	66.7	42.7
Créances douteuses, litigieuses et contentieuses	164.4	208.1	380.2	4.2	26.6	82.7

Source : Rapport Annuel 2002 : Banque Centrale de Madagascar

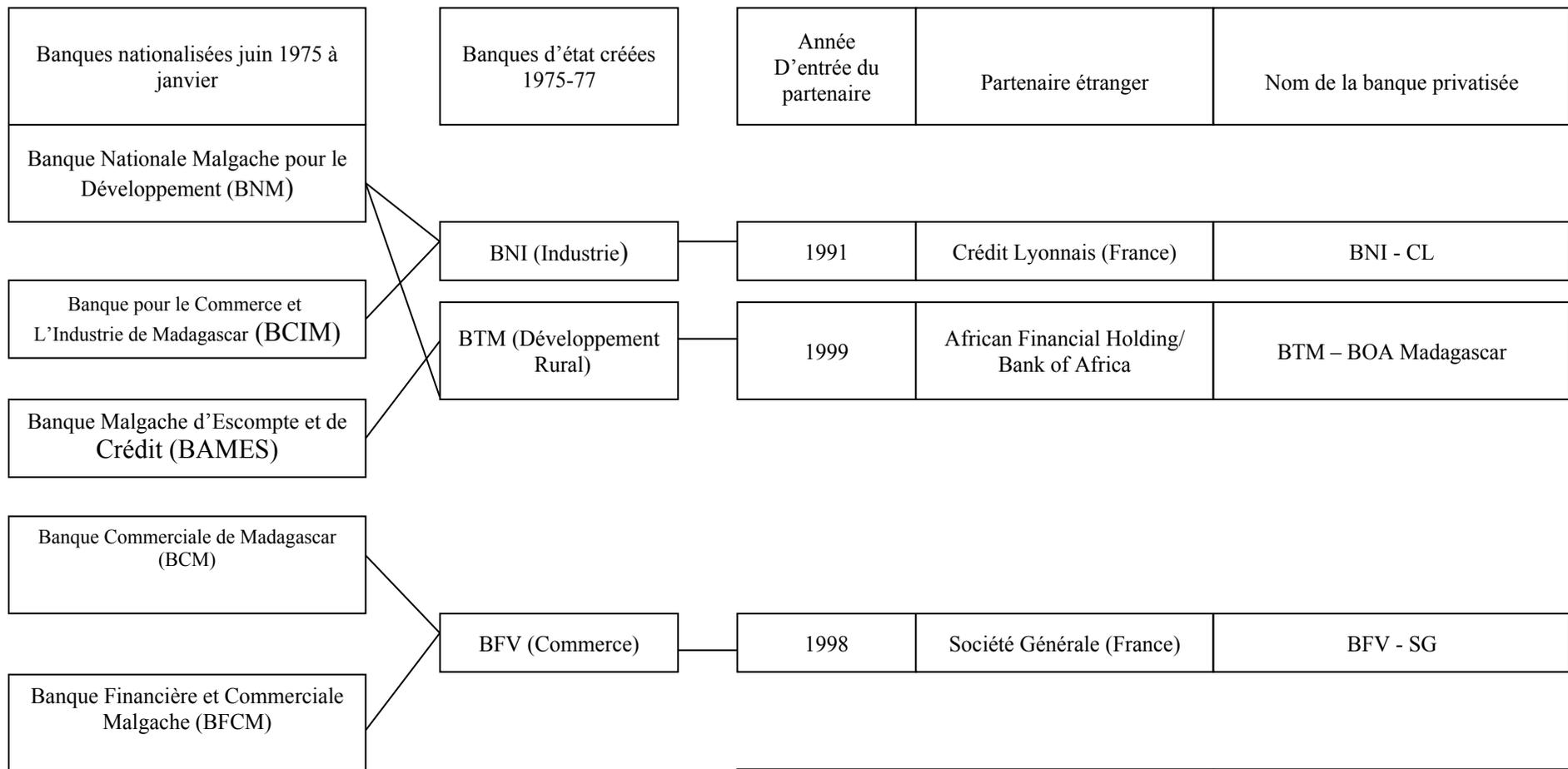
### Evolution des crédits bancaires à long et moyen terme recensés par objet

	Encours en milliards de FMG			Evolution en %		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Crédits à moyen et long terme	502.9	634.2	594.5	25.3	26.1	-6.3
Equipement	256.8	303.5	228.5	14.3	18.1	-24.7
Immobilier	133.1	180.9	144.1	173.8	35.9	-20.3
Crédits d'accompagnement et acheteurs	16.5	21.8	19.4	-48.2	31.9	-11.0
Autres crédits à moyen et long termes	56.0	90.9	100.3	-10.5	62.5	10.3
Créances douteuses, litigieuses et contentieuses	40.5	37.2	102.2	20.2	-8.2	174.7

Source : Rapport Annuel 2002 : Banque Centrale de Madagascar

Figure 1 : BANQUES COMMERCIALES A MADAGASCAR, 1975 à 2000

Source : Madagascar le système financier à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle; Banque Centrale



Entrée de nouvelles banques		Propriété
1989	Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI)	BNPI (37,5%), SFOM (37,5%), 300 investisseurs locaux (25%)
1994	Union Commerciale de Banque (ICB)	Mauritius Commercial Bank (70%), Stanbic Bank (Afrique du Sud) 10%, FIARO (5%)
1998	State Banque of Mauritius (SBM)	SBM (55%), Nedbank (Afrique du Sud) 30%

## BIBLIOGRAPHIE

- « *Banque et développement dans les années 80* » ; ONUDI/Banque Mondiale ; Zurich, juin 1979.
- « *Deuxième Rapport National sur le Développement Humain à Madagascar* » ; Nations Unies ; 1999.
- « *Dictionnaires des théories et mécanismes économiques* » ; J.Brémont et A.Gélédan ; Edition HATIER, Octobre 1984.
- « *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP)* » ; 2003.
- « *La banque du XXIème Siècle* », Etats-Unis, Grande Bretagne, Japon, France ; Hervé de Carmoy ; Edition Odile JACOB, Octobre 1995.
- « *Madagascar : Le système financier à l'aube du XXIème Siècle* » ; CEE-JFK School of Government, Novembre 2000.
- « *Madagascar : Politique financière pour une croissance diversifiée* » ; Banque Mondiale ; Juillet 1993.
- « *Rapport annuel 2002* » ; Banque Centrale de Madagascar.
- « *Rapport économique et financier 2002-2004* » ; Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (MEFB).
- « *Techniques et pratiques bancaires* » ; A.Boudinot et J.C Frabot ; Edition SIREY, 1971.
- « *Traité d'économie bancaire* » ; Jacques Branger ;Edition PUF, 1968.

Nom et prénoms : RAMIANDRISOAMAHATRATARA Sahondra Lucile

Titre : BANCARISATION A MADAGASCAR

Pagination : 58

Tableau : 07

Résumé :

Depuis quelques années, divers critères peuvent faire l'objet de distinction entre pays développés et pays en voie de développement dans le monde. En général, c'est à travers leur situation économique et la place qu'ils accordent au marché que l'on peut voir leur degré de développement. Ce sont surtout les pays industrialisés qui donnent le plus de rôles au marché mais malheureusement dans les pays sous développés, ce n'est pas encore le cas. Madagascar se classe parmi les pays sous développés et même parmi les pays les moins avancés du monde, son économie est généralement considérée comme étant une économie de subsistance. Le pays possède un pourcentage rural très élevé et son système financier et bancaire est encore assez précaire. La proportion du taux de couverture bancaire de 2% de la population malgache est un signe de la pauvreté chronique de Madagascar.

Un des moyens de le faire évoluer serait alors le renforcement de son système financier et surtout de son système bancaire. La bancarisation est donc, une des nombreuses manières de faire passer notre pays de l'économie de subsistance à l'économie de marché afin de promouvoir un environnement économique et financier stable ainsi qu'un développement rapide et durable du pays.

Mots clés : Banque, Système financier et bancaire, Epargne, Crédit, Investissement, Economie de marché, Economie de Subsistance.

Directrice de Mémoire : Madame RAMANAMBELO Lucienne

Adresse de l'auteur : LOT J 32 Mahitsy Alasora